



HAL
open science

Les jeunes femmes faiblement qualifiées en région Centre - Parcours d'une population fragile.

Nicolas Dubois-Dunilac, Simon Macaire, Magali Decrossas, Joaquim Timoteo

► **To cite this version:**

Nicolas Dubois-Dunilac, Simon Macaire, Magali Decrossas, Joaquim Timoteo. Les jeunes femmes faiblement qualifiées en région Centre - Parcours d'une population fragile.. 2007. halshs-00130945

HAL Id: halshs-00130945

<https://shs.hal.science/halshs-00130945v1>

Preprint submitted on 14 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les jeunes femmes faiblement qualifiées en région Centre

Parcours d'une population fragile

Magali Decrossas

Nicolas Dubois-Dunilac

Simon Macaire

Joaquim Timotéo

Direction scientifique : Christophe Laviaille



Laboratoire d'Economie d'Orléans



<http://www.univ-orleans.fr/leo/teos>

Cette enquête est une prolongation de l'enquête menée en 2005 sur l'ensemble des jeunes sortis d'une formation professionnelle de niveau 4 ou 5 en région Centre (rapport complet disponible sur le site <http://www.univ-orleans.fr/leo/teos> dans rubrique documents/rapports).

Le présent rapport est le fruit d'une collaboration entre le Laboratoire d'économie d'Orléans (Centre Associé Régional du Céreq), l'équipe TEOS et le conseil régional de la région Centre.

Table des matières

Avant propos	4
--------------	---

Partie 1

Caractéristiques des individus aux trajectoires-types « chômage persistant » et « inactivité »

1. Une entrée dans l'âge adulte et des origines sociales distinctes entre les deux catégories	6
<i>1.1 Situation matrimoniale</i>	6
<i>1.2 Situation parentale</i>	7
<i>1.3 Situation au regard du logement</i>	7
<i>1.4 Situation sociale du père</i>	8
<i>1.5 Situation sociale de la mère</i>	9
2. Un parcours scolaire meilleur pour les jeunes « inactifs »	10
<i>2.1 Niveau de formation et obtention du diplôme</i>	10
<i>2.2 Apprentissage et spécialité de formation</i>	11
3. Comparaison des parcours d'insertion entre les deux classes	12
4. Les déterminants d'une insertion professionnelle difficile	16
5. Synthèse	17

Partie 2

Rôles des facteurs intra et interindividuels dans le processus de fragilisation du parcours d'insertion professionnelle des jeunes femmes

1. Contexte de l'enquête : l'influence du genre sur l'insertion professionnelle	19
<i>1.1 Caractériser le non-emploi des jeunes femmes</i>	20
<i>1.2 Les déterminants du non-emploi féminin</i>	21
<i>1.3 Mesures pour l'emploi et le non-emploi féminin</i>	21
2. Méthodologie d'enquête	22
<i>2.1 Echantillonnage et caractéristiques de l'échantillon</i>	22
<i>2.2 Prise de contact et entretiens</i>	24
<i>2.2.1 Prise de contact</i>	24
<i>2.2.2 Synthèse du projet porté par le volet entretien de l'enquête</i>	25
<i>2.2.3 Canevas d'entretien</i>	25
3. Résultats	27
<i>3.1 Analyse descriptive des profils des jeunes femmes</i>	28
<i>3.1.1 Des trajectoires multidimensionnelles</i>	28
<i>3.1.1.1 Trajectoire de vie et parcours d'insertion professionnelle : une grande disparité. Entre apparences et réalité...</i>	29 30

Table des matières

<i>Des difficultés accumulées...</i>	30
<i>Capter la complexité d'un parcours...</i>	31
<i>3.1.1.2 Relations avec les institutions</i>	32
<i>Des services le plus souvent efficaces ...</i>	32
<i>Des services jugés superflus ou moins efficaces...</i>	34
<i>Lorsque l'urgence est la priorité...</i>	35
<i>3.1.2 Les jeunes femmes hors-champ d'analyse</i>	36
<i>3.1.3 Impact de la formation initiale</i>	37
<i>3.1.4 Synthèse des analyses descriptives</i>	39
<i>3.2 Analyse des correspondances multiples : trois itinéraires de jeunes femmes en difficulté d'insertion</i>	39
<i>3.2.1 Les variables du modèle d'analyse</i>	39
<i>3.2.2 Les résultats du modèle d'analyse</i>	41
<i>3.2.3 Trois itinéraires de jeunes femmes en difficulté d'insertion</i>	43
<i>3.2.3.1 Groupe « de l'exclusion professionnelle à l'exclusion sociale »</i>	44
<i>3.2.3.2 Groupe « De la stabilisation professionnelle à la stabilisation familiale »</i>	44
<i>3.2.3.3 Groupe « Stabilisation familiale et précarité professionnelle »</i>	45
Partie 3	47
<u>Synthèse des résultats, discussion et perspectives</u>	
<i>Synthèse des résultats</i>	47
<i>Discussion</i>	48
<i>Perspectives</i>	49
Bibliographie	51

Avant propos

L'enquête présentée dans ce document se situe dans la continuité de l'enquête « Quatre ans après leur sortie de formation professionnelle, quelle est la situation des jeunes en région Centre ? » (Macaire & Timotéo, 2005). Le premier volet présenté dans le rapport sus-mentionné a permis aux auteurs de caractériser 6 trajectoires-types d'insertion professionnelle pour les sortants du système scolaire de niveaux de formation 4 ou 5 sur les 3 années couvertes par l'enquête (sortants en 2001 avec maximum un bac professionnel). Ces trajectoires-types ont été déterminées à l'aide d'un algorithme qui prend en compte à la fois le parcours dans son ensemble et la séquentialité des situations au cours de la trajectoire (une illustration simple de cet algorithme est présentée dans le rapport final de l'enquête à la page 61). Parmi ces 6 trajectoires-types, deux trajectoires peuvent être considérées comme celles qui génèrent le plus de difficultés pour les personnes concernées : les catégories « chômage persistant » et « inactivité ». Une des caractéristiques marquante pour ces deux trajectoires problématiques est qu'elles concernent davantage de jeunes femmes que de jeunes hommes. En effet, comme l'indique le Tableau 1, les femmes sont proportionnellement les plus nombreuses dans ces deux catégories alors qu'elles ne représentent que 4 individus sur 10 dans la population d'origine. Ce constat est particulièrement vrai pour la catégorie « chômage persistant ».

Tableau 1 : répartition homme/femme pour les trajectoires-types « chômage persistant », « inactivité » et les autres trajectoires (en %).

	homme	femme
Catégorie « chômage persistant »	44	56
Catégorie « inactivité »	51	49
Ensemble deux catégories	47	53
Ensemble « sortants enseignement pro. »	60,5	39,5

Les données tendent à montrer que les jeunes femmes de niveaux 4 et 5 représentent un public particulièrement fragile dans le processus d'insertion professionnelle. Circonscrire les caractéristiques de cette sous-population est l'objectif du volet de l'enquête présenté dans ce rapport. Le questionnement est de nature plus précise que lors de la première phase, ce qui conduit à l'utilisation d'une méthodologie d'enquête mieux adaptée à l'analyse approfondie de ce qui caractérise une sous-population spécifique. La méthode choisie est celle des entretiens individuels avec des jeunes femmes qui entrent dans une des deux trajectoires-types concernées.

Avant d'aborder spécifiquement le volet entretien de l'enquête, la section introductive qui suit (partie 1) précise les caractéristiques des individus situés, soit dans la catégorie « trajectoire chômage persistant », soit dans la catégorie « trajectoire inactivité », pour l'heure en considérant l'ensemble des personnes concernées (hommes et femmes).

La partie 2 du rapport précise les différents aspects méthodologiques du volet entretien, donc la description précise des caractéristiques des personnes concernées par les entretiens et la description du canevas utilisé par les enquêteurs.

Enfin, la troisième présente les résultats. Cette description se décompose en deux sous-parties distinctes :

- une première partie va nous permettre de prolonger dans le temps la description des trajectoires des individus interrogés (pour la période 2005-2006). Cette description prendra la forme d'analyse de cas précis regroupés selon les difficultés spécifiques dans l'imbrication des trajectoires de vie, d'insertion professionnelle et une évaluation de la qualité des relations avec les institutions et de l'impact de la formation initiale sur la trajectoire;

- la deuxième partie, méthodologiquement plus structurée, va permettre de situer différentes variables, choisies à partir du contenu des entretiens, autour de deux axes déterminés par l'intermédiaire d'analyses des correspondances multiples. Ces analyses statistiques sont des aides à l'interprétation car elles permettent de visualiser l'articulation entre variables et de projeter les individus pour les situer autour des axes interprétatifs. En aucun cas ces analyses permettent d'établir des liens de causalité;

La partie finale de ce rapport présente une synthèse et une discussion des résultats ainsi qu'une première tentative de spécification de la forme que pourrait prendre un troisième volet de l'enquête. Dans l'hypothèse qu'un troisième volet puisse être lancé, les conclusions de l'analyse des entretiens devraient permettre de constituer une base plus élaborée pour construire un nouveau questionnaire. L'abord des trajectoires sur le long terme représente de toute évidence un intérêt particulier.

Il est important de rappeler qu'à aucun moment l'objectif de ce travail à valence qualitative est de déterminer des liens de causalité univoques entre un parcours d'insertion difficile et des déterminants potentiels. L'objectif est uniquement d'approfondir et de compléter l'approche quantitative, certes plus exhaustive, mais éloignée de l'idiosyncrasie qui caractérise chaque parcours individuel. Parallèlement, les entretiens individuels permettent d'approcher au plus près les éléments concrets qui touchent aux rapports avec les institutions et le monde du travail en général dans le cadre de vie réel, donc non décontextualisé. Evaluer ce qui conduit une jeune femme à connaître des difficultés importantes dans son parcours d'insertion nécessite à la fois de considérer les éléments socio-économiques objectifs (filière de formation, contexte économique et territorialité...) mais aussi les éléments objectifs associés au contexte de vie (ruralité, isolement, contexte familial, problèmes de santé...) ou plus subjectifs (ressentis, vie affective...).

Partie 1

Caractéristiques des individus aux trajectoires-types « chômage persistant » et « inactivité »

(données issues de l'enquête insertion des jeunes en région Centre, Macaire & Timotéo, 2005)

1. Une entrée dans l'âge adulte et des origines sociales distinctes entre les deux catégories

L'entrée dans l'âge adulte se fait différemment selon que les jeunes issus de l'enseignement secondaire professionnel connaissent durablement le chômage ou une longue période d'inactivité. Le chômage semble davantage être un obstacle à la mise en couple, à la « parentalité » ou encore à la décohabitation que l'inactivité, et ceci, même si nous tenons compte des différences de genre. Les différences entre les « chômeuses persistant » et les « inactives » sont même plus prononcées que celles entre leurs homologues masculins. Les jeunes femmes qui connaissent durablement le chômage sur la période d'insertion sont moins nombreuses à être en couple, à avoir un enfant et/ou à vivre dans un logement indépendant que celles qui sont durablement inactives. Les distinctions entre les jeunes hommes sont plus atténuées même si les jeunes « chômeurs persistant » connaissent le même sort que les « chômeuses persistant ».

Les jeunes des deux classes en difficulté ont également des origines sociales distinctes. Les jeunes « chômeurs persistant » ont, plus souvent que les jeunes « inactifs », un père inactif ou dans l'impossibilité de travailler. Ils sont également plus nombreux à avoir une mère au foyer.

La distinction selon le genre montre que les jeunes « chômeuses persistant » sont plus nombreuses à connaître une telle situation que les jeunes « inactives ».

1.1 Situation matrimoniale

Globalement, les jeunes des deux catégories sont davantage célibataires que l'ensemble des jeunes sortants de l'enseignement professionnel, quatre années après avoir quitté l'école (cf. Tableau 2). Mais, une nette distinction apparaît entre les deux catégories. Près de 30% des individus de la catégorie « inactivité » sont mariés ou en concubinage – soit une proportion équivalente à l'ensemble de la population - contre seulement 18% des jeunes de la classe « chômage persistant ».

La distinction en fonction du genre laisse également apparaître des différences de comportements. Les femmes sont toujours davantage mariées ou en concubinage quelle que soit la catégorie étudiée. Néanmoins, nous constatons que les femmes de la classe « chômage persistant » se révèlent très faiblement mariées ou en concubinage. Du côté des hommes, ils sont globalement davantage célibataires dans les deux catégories que l'ensemble des jeunes hommes sortants de l'enseignement professionnel.

Tableau 2 : *situation matrimoniale pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).*

	Célibataire, divorcé, veuf	Marié, concubin
Catégorie « chômage persistant »	82	18
Homme	96	4
Femme	71,5	28,5
Catégorie « inactivité »	71	29
Homme	88	12
Femme	53,5	46,5
Ensemble deux catégories	77	23
Homme	92	8
Femme	63,5	36,5
Rappel ensemble « sortants enseignement pro. »	72,5	27,5
Homme	81	19
Femme	59,5	40,5

1.2 Situation parentale

Les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » sont plus nombreux, proportionnellement, à avoir des enfants que l'ensemble des sortants (cf. Tableau 3). La plus forte proportion de parents se retrouve dans la classe « inactivité ».

Au regard du genre, il apparaît que les hommes ont globalement les mêmes caractéristiques dans les deux classes, à savoir une absence quasi-totale d'enfants alors que les mères sont surreprésentées dans la catégorie « inactivité ». Quatre femmes sur dix sont mères lorsqu'elles sont durablement inactives contre seulement un quart lorsqu'elles sont durablement chômeuses, soit une proportion équivalente à l'ensemble des jeunes sortantes de l'enseignement secondaire professionnel.

Tableau 3 : *situation parentale* pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).

	enfants	pas d'enfants
Catégorie « chômage persistant »	14	86
Homme	0	100
Femme	24,5	75,5
Catégorie « inactivité »	20	80
Homme	1	99
Femme	40	60
ensemble deux catégories	17	83
Homme	0,5	99,5
Femme	31,5	68,5
rappel ensemble « sortants enseignement pro.»	12,5	87,5
Homme	5,5	94,5
Femme	23,5	76,5

1.3 Situation au regard du logement

Connaître une situation difficile est un frein à la décohabitation. Les données rapportées par le Tableau 4 montrent que 58% des jeunes des deux catégories focus de nos analyses habitent encore chez leurs parents 4 ans après avoir quitté le système éducatif contre 51% de l'ensemble des sortants. En outre, être durablement au chômage est davantage un frein que connaître une longue période d'inactivité : 63% des jeunes « chômeurs persistant » n'ont pas quitté le domicile familial contre 53% des jeunes « inactifs ».

Proportionnellement, les femmes sont nettement plus nombreuses à vivre dans leur propre logement 4 ans après avoir quitté l'école. Ainsi, dans l'ensemble de la population, la proportion de jeunes femmes ayant un logement est supérieure de 24 points à celle des hommes. Néanmoins, nous constatons qu'un chômage persistant est davantage un handicap pour les femmes que l'inactivité. Les jeunes « chômeuses persistant » sont une minorité à avoir leur propre logement contre 65% des « inactives ». L'écart est moins important entre les jeunes « chômeurs persistant » et les « inactifs ».

Tableau 4 : *situation au regard du logement pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).*

	Chez parents	Logement propre	Autre
Catégorie « chômage persistant »	63	34	3
Homme	81	16,5	2,5
Femme	49	48	3
Catégorie « inactivité »	53,5	43,5	3
Homme	74,5	23	2,5
Femme	31,5	65	3,5
Ensemble deux catégories	58,5	38,5	3
Homme	78	19,5	2,5
Femme	41,5	55,5	3
Rappel ensemble « sortants enseignement pro.»	51	47	2
Homme	60,5	37,5	2
Femme	36,5	61,5	2

1.4 Situation sociale du père

Globalement, les jeunes des deux catégories sont proportionnellement moins nombreux à avoir un père en activité que pour l'ensemble des jeunes interrogés (cf. Tableau 5). Néanmoins, des différences apparaissent entre les deux catégories. Les pères des jeunes inactifs sont davantage en activité ou au chômage mais nettement moins nombreux à connaître une autre situation (décédés, invalides ou en maladie) que ceux des jeunes connaissant un chômage persistant.

Les jeunes femmes sont proportionnellement moins nombreuses à avoir un père en activité. Les jeunes « chômeuses persistant » sont encore les plus discriminées. Seules 64% d'entre elles ont un père en activité (contre 71% des « inactives ») et 17% ont un père décédé, invalide ou en maladie.

Tableau 5 : *situation du père pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).*

	en activité	chômage	parents au foyer	retraité	Aautrs (décédé, invalide...)
Catégorie « chômage persistant »	65,5	7,5	0	12,5	14,5
Homme	66,5	5,5	0	17	11
Femme	64,5	9	0	9	17,5
Catégorie « inactivité »	73	10,5	0,5	12	4
Homme	75,5	9	1	10	4,5
Femme	71	12,5	0	14	2,5
Ensemble deux catégories	69	9	0	12	10
Homme	71	7	0,5	13,5	8
Femme	67	10,5	11	5	6,5
Rappel ensemble « sortants enseignement pro.»	73,5	5,5	0	11	10
Homme	75	5	0	11,5	8,5
Femme	71,5	7	0	10,5	11

Au regard de la profession, les jeunes des deux catégories sont plus nombreux à avoir un père ouvrier et sont moins à posséder une ascendance masculine employé. Cependant, le Tableau 6 permet de constater que le contraste est fort entre les « chômeurs persistants » et les « inactifs ». 41% des jeunes « chômeurs persistants » ont un père ouvrier contre 34% des « inactifs » (proportion similaire à l'ensemble de la cohorte). Notons la proportion élevée de jeunes inactifs à avoir un père artisan, commerçant, chef d'entreprise ou cadre en comparaison aux jeunes de l'autre classe.

La distinction en fonction du genre fait apparaître une singularité des enfants d'ouvriers pour

les deux classes. Les jeunes hommes « chômeurs persistant » sont plus nombreux à avoir un père ouvrier que les jeunes « chômeuses persistant » alors que dans la catégorie « inactivité », c'est l'inverse puisque ce sont les jeunes inactives qui sont plus nombreuses à avoir un père ouvrier.

Tableau 6 : **PCS du père** pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).

		agriculteur	artisan, com., chef d'ent.	cadre	Agent de maîtrise, tech.	employé	ouvrier	autre
Catégorie « chômage persistant »		5	7	2,5	6,5	23	41	15
	Homme	3,5	9,5	0	9	22,5	45	10,5
	Femme	6,5	5	4,5	4,5	23	38	18,5
Catégorie « inactivité »		3,5	13,5	7,5	2,5	28	34	11
	Homme	4,5	13	6,5	2	27,5	30	16,5
	Femme	3	14	8,5	2,5	28,5	37,5	6
Ensemble deux catégories		4,5	10	5	4,5	25	37,5	13,5
	Homme	4	11	3,5	5,5	25	37,5	13,5
	Femme	5	9	6	4	25,5	37,5	13
Rappel ensemble « sortants enseignement pro.»		4	10	5	5	28,5	34,5	13
	Homme	3,5	10,5	5	5,5	28	33,5	13,5
	Femme	5	9	5	4,5	29,5	35,5	11,5

1.5 Situation sociale de la mère

Les jeunes des deux classes sont globalement moins nombreux à avoir leur mère active. Ces dernières sont plus souvent au chômage ou au foyer. Toutefois, le Tableau 7 montre qu'il existe une forte distinction entre les deux catégories focus de nos analyses. Les jeunes « inactifs » ont des mères aux profils relativement équivalents à ceux de l'ensemble des sortants de l'enseignement secondaire professionnel. En revanche, les jeunes « chômeurs persistant » sont une minorité à avoir une mère active. Un jeune sur dix a une mère au chômage et trois sur dix possèdent une mère au foyer.

Au regard du genre, les jeunes « chômeurs persistant » sont moindres à avoir une mère active et davantage à avoir une mère au foyer que les jeunes « chômeuses persistant ». Ceci contraste avec les jeunes « inactifs » pour lesquels ce constat s'inverse. Globalement les jeunes femmes « inactives » sont davantage à avoir une mère active que les jeunes « chômeuses persistant ».

Tableau 7 : **situation de la mère** pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).

		en activité	chômage	parents au foyer	retraité	Autres (décédé, invalide...)
Catégorie « chômage persistant »		47,5	10	29	5	8,5
	Homme	44,5	6,5	34	5	10
	Femme	49,5	13	24,5	5	8
Catégorie « inactivité »		66	4	22,5	3,5	4
	Homme	73	3,5	16	5,5	2
	Femme	59	5	29	1	6
Ensemble deux catégories		56	7,5	26	4,5	6
	Homme	59	5	25	5	6
	Femme	53,5	9,5	26,5	3,5	7
Rappel ensemble « sortants enseignement pro. »		66,5	5	19	4,5	5
	Homme	69	4	19	4,5	3,5
	Femme	63	6,5	19	4,5	7

L'importance des mères au foyer limite notre analyse de la profession. Les jeunes des deux classes sont un peu moins nombreux à avoir une mère employée. Comme l'indique le Tableau 8, ce constat est surtout vrai pour les jeunes « chômeurs persistant ». Les jeunes « chômeuses persistant » sont plus nombreuses que les jeunes « chômeurs persistant » à avoir une mère employée, à l'inverse des jeunes « inactives » comparées aux jeunes inactifs.

Tableau 8 : *PCS de la mère pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).*

	agriculteur	artisan, com., chef d'ent	cadre	Agent de maîtrise, technicien	employé	ouvrier	Autre
Catégorie « chômage persistant »	1	2,5	0	1,5	44	8	43
Homme	1	3,5	0	2	36,5	6,5	50,5
Femme	1	1,5	0	1	50	8,5	38
Catégorie « inactivité »	2	3	1,5	1,5	51,5	13,5	27
Homme	2,5	3	1	2	59,5	10,5	21,5
Femme	1,5	3	2	1,5	42,5	17	32,5
Ensemble deux catégories	1,5	3	0,5	1,5	47,5	10,5	35,5
Homme	1,5	3,5	0,5	2	48,5	8,5	35,5
Femme	1	2,5	1	1	47	12,5	35
Rappel ensemble « sortants enseignement pro. »	2	3	1,5	1,5	51	13,5	27,5
Homme	2,5	3	2	1,5	51	13,5	26,5
Femme	1,5	2,5	1,5	2	50,5	13	29

2. Un parcours scolaire meilleur pour les jeunes « inactifs »

Les deux catégories « chômage persistant » et « inactivité » se distinguent par leur formation. Les jeunes inactifs sont plus qualifiés (davantage issus de niveau 4) et plus diplômés que les jeunes « chômeurs persistant ». Ils sont moins nombreux à être passés par l'apprentissage et par une filière de formation tertiaire. Ces distinctions se retrouvent en fonction du genre.

2.1 Niveau de formation et obtention du diplôme

Globalement, les jeunes des deux catégories ont un niveau de formation plus faible que l'ensemble des sortants de l'enseignement secondaire professionnel. Néanmoins, comme le montre le Tableau 9, les jeunes « inactifs » ont un niveau plus élevé que les jeunes de la classe « chômage persistant ». 27,5% des individus qui connaissent durablement l'inactivité ont un niveau 4 contre seulement 17,5% des jeunes au chômage persistant.

Alors que les jeunes femmes sont plus diplômées que les jeunes hommes pour l'ensemble de la population, l'analyse des deux classes selon le genre fait apparaître un parcours scolaire plus difficile pour les jeunes femmes par rapport aux hommes surtout pour la classe « inactivité » (même si la proportion d'obtention du diplôme reste plus élevée que pour la classe « chômage persistant »).

Tableau 9 : **niveau de formation** pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).

	niveau 4	niveau 5
Catégorie « chômage persistant »	17,5	82,5
Homme	18,5	81,5
Femme	17	83
Catégorie « inactivité »	27,5	72,5
Homme	31,5	68,5
Femme	23,5	76,5
Ensemble deux catégories	22	78
Homme	25	75
Femme	19,5	80,5
Rappel ensemble « sortants enseignement pro.»	31,5	68,5
Homme	28,5	71,5
Femme	36,5	63,5

Les jeunes au parcours d'insertion difficile sont moins nombreux à avoir obtenu leur diplôme que l'ensemble des sortants (cf. Tableau 10). Mais, une nouvelle fois, ce sont les jeunes « chômeurs persistant » qui sont les plus en difficulté. Seuls 45% ont obtenu leur diplôme contre 61,5% des jeunes « inactifs ».

L'analyse selon le genre montre que les jeunes « inactives » sont nettement moins nombreuses que les jeunes « inactifs » à avoir obtenu leur diplôme. Dans la classe « chômage persistant », nous constatons l'inverse à savoir que les jeunes femmes sont plus diplômées que les jeunes hommes.

Tableau 10 : **part des diplômés** pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).

	diplôme obtenu	diplôme non obtenu
Catégorie « chômage persistant »	45	55
Homme	39	61
Femme	49,5	50,5
Catégorie « inactivité »	61,5	38,5
Homme	65	35
Femme	58,5	41,5
Ensemble deux catégories	52,5	47,5
Homme	52	48
Femme	53	47
Rappel ensemble « sortants enseignement pro. »	65	35
Homme	65	35
Femme	66	34

2.2 Apprentissage et spécialité de formation

Les jeunes des deux catégories sont moins nombreux à être issus d'une formation par apprentissage (cf. Tableau 11). L'écart par rapport à l'ensemble des sortants est de 10 points. Les jeunes « inactifs » sont moins nombreux que les jeunes de la catégorie « chômage persistant » à être issus de l'apprentissage.

Globalement, les jeunes femmes sont davantage formées par la voie classique. Ceci est également vrai pour les deux classes étudiées. Néanmoins, les jeunes « chômeuses persistant » sont plus nombreuses que l'ensemble des jeunes femmes sortantes de l'enseignement professionnel à

être issues de l'apprentissage alors que les « inactives » sont nettement moins nombreuses.

Tableau 11 : *Apprentissage vs. voie scolaire* pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).

	apprentissage	voie scolaire
Catégorie « chômage persistant »	41	59
Homme	46	54
Femme	37	63
Catégorie « inactivité »	34	66
Homme	41,5	58,5
Femme	26	74
Ensemble deux catégories	37,5	62,5
Homme	43,5	56,5
Femme	32	68
Rappel ensemble « sortants enseignement pro.»	46,5	53,5
Homme	54,5	45,5
Femme	35	65

En ce qui concerne la spécialité de formation (cf. Tableau 12), les jeunes des deux catégories sont davantage issus de formations tertiaires que l'ensemble des sortants, notamment les filières « échanges et gestion » et « communication et information ». Les jeunes de la catégorie « chômage persistant » sont davantage représentés dans les filières tertiaires que les jeunes « inactifs ».

L'analyse selon le genre montre sans surprise que ce sont les jeunes femmes qui sont issues de ces filières et que peu de différences émergent entre les jeunes « chômeuses persistant » et les jeunes inactives à l'exception de la filière « services aux personnes » où les jeunes inactives sont plus nombreuses proportionnellement.

Tableau 12 : *spécialité de formation* pour les jeunes des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou des autres catégories en fonction du genre (en %).

	agriculture	transformations	génie civil, construction	Mat. souples	méca., élect.	Ech. et gestion	Comm. et info	Serv. aux pers.	Serv. à la coll.
Catégorie « chômage persistant »	7	8	6,5	4,5	17	28,5	12,5	14,5	1,5
Homme	11	10,5	14,5	0	39	17	4	4	0
Femme	3,5	6	0	8	0	37,5	19,5	22,5	3
Catégorie « inactivité »	11	9	6,5	2	19	22	11	17,5	2
Homme	18	17,5	11	1	37,5	9,5	2	2,5	1
Femme	3	0	1,5	3,5	0	36	20	33	3
ensemble deux catégories	8,5	8,5	6,5	3	18	25,5	12	16	2
Homme	15	14	12,5	0,5	38	13	3	3,5	0,5
Femme	3,5	3,5	1	6	0	36,5	19,5	27	3
rappel ensemble « sortants enseignement pro.»	7	11,5	10,5	2,5	23	19,5	7,5	16	1,5
Homme	8,5	16	17	0,5	38	10,5	1,5	7	0,5
Femme	4	5	0,5	6	0,5	33,5	17,5	30	3

3. Comparaison des parcours d'insertion entre les deux classes

En fin de période, les jeunes « inactifs » sont globalement plus insérés dans l'emploi que les jeunes « chômeurs persistant ». Les données rapportées dans le Tableau 13 montrent que 55% des jeunes qui ont connu une longue période de chômage sont en emploi contre 62% des jeunes qui ont connu une longue période d'inactivité. Mais les jeunes femmes « inactives » sont un peu plus nombreuses à être exclues de l'emploi que les jeunes « chômeuses persistant » (49% contre 47%) contrairement à leurs homologues masculins.

Tableau 13 : situation en février 2005 pour les deux catégories focus de nos analyses (en %).

	CDI	CDD	Intérim	Mesures	Chômage	Inactivité
Chômage persistant	30	14	8	3	39	6
Homme	31	14	10	1	40	3
Femme	29	14	6	4	38	9
Inactivité	38	12	10	2	15	24
Homme	46	11	13	2	12	15
Femme	29	13	6	2	17	32

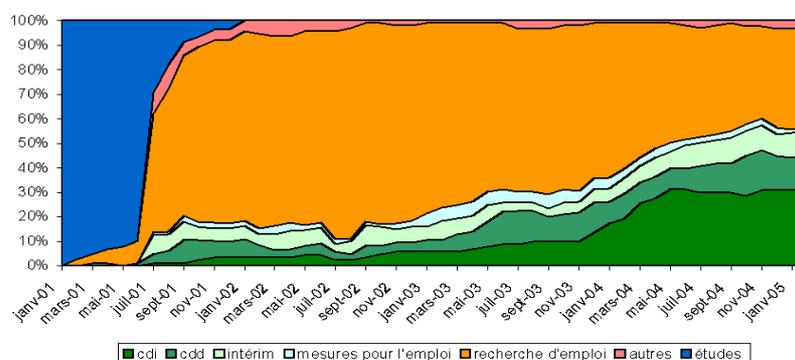
Les Chronogrammes 1 à 4 (et le Tableau 13) montrent que lorsqu'on dissocie en fonction du genre des différences de comportement entre hommes et femmes de la catégorie inactivité apparaissent surtout en fin de période, alors que ces divergences sont moins nettes pour la catégorie « chômage persistant ». Pour la catégorie « inactivité », l'intérim permet aux jeunes hommes de sortir plus rapidement de l'inactivité que les jeunes femmes. Ils sont également plus nombreux à accéder à un CDI. Ainsi, seuls 15% des jeunes hommes sont encore inactifs en fin de période, soit deux fois moins que les jeunes femmes et ils sont 72% à être en emploi, soit 22 points de plus que les jeunes femmes. Pour la catégorie « chômage persistant », les différences de genre sont atténuées. Les parcours sont sensiblement similaires, même si les hommes sont plus nombreux proportionnellement à accéder à un emploi directement après la sortie de l'école, et ce, grâce à l'intérim. Mais en fin de parcours, les différences sont minimes.

En comparant les chronogrammes des jeunes femmes des deux catégories, nous nous apercevons que leurs parcours diffèrent sensiblement. Les jeunes chômeuses entrent directement en situation de chômage après l'école et cette situation perdure pendant un an et demi (jusqu'à fin 2002). Seuls 10 à 15% de ces jeunes femmes sont en emploi. Puis, petit à petit, un certain nombre d'entre elles accède à l'emploi. Cette évolution est lente et se produit par pallier avec des situations de dégradation et d'amélioration. En fin de période, une majorité d'entre elles est en emploi, près de 10% sont entrées dans l'inactivité et 38% sont au chômage.

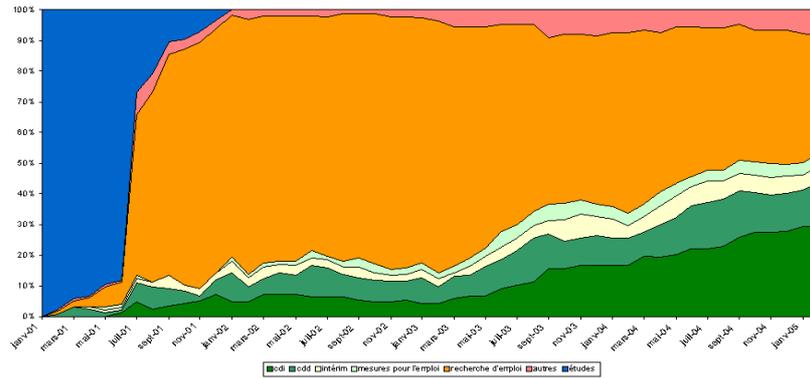
Les jeunes inactives sont plus nombreuses en début de période à être en emploi (près du double, soit 20%). Cette situation perdure pendant un an (jusqu'à juillet 2002) et se dégrade par la suite jusqu'en juillet 2003. A cette période, seuls 13% sont en emploi. Puis, la situation s'améliore progressivement et l'évolution est continue. En fin, de période, une majorité est en emploi, 17% sont au chômage et 32% sont toujours inactives.

Chronogrammes 1 et 2 : chronogrammes des individus de la catégorie « inactivité ».

Chronogramme 1 : chômage persistant (hommes)

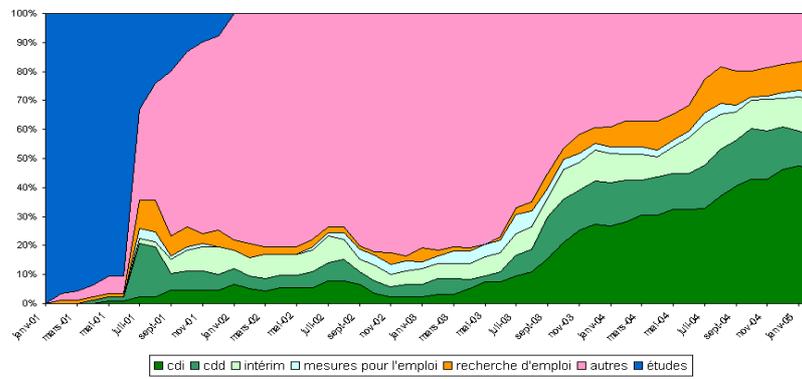


Chronogramme 2 : chômage persistant (femmes)

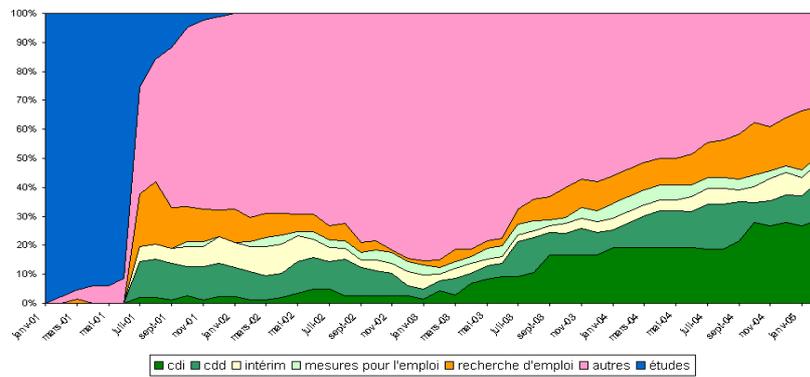


Chronogrammes 3 et 4 : chronogrammes des individus de la catégorie « inactivité ».

Chronogramme 3 : inactivité (hommes)



Chronogramme 4 : inactivité (femmes)



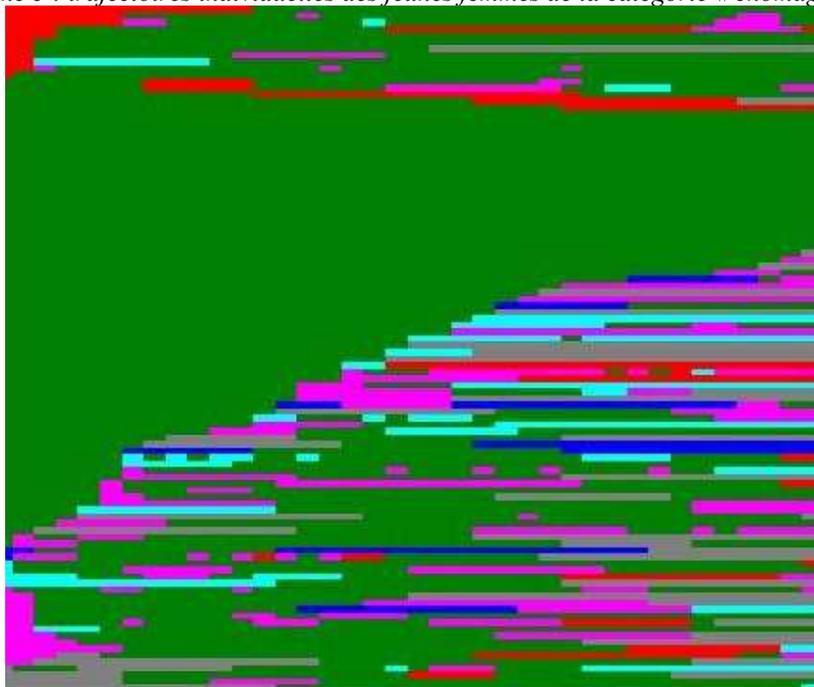
Comme le rapporte le Tableau 14, les jeunes de la catégorie « chômage persistant » ont mis en moyenne 2 mois de plus à trouver un emploi que les jeunes de la catégorie « inactivité ». Mais, l'écart se réduit lorsqu'on ne considère que les jeunes femmes. De même, les jeunes inactifs sont restés plus longtemps en emploi que les jeunes « chômeurs persistant ». L'écart est nul pour ce qui concerne les jeunes femmes. Pendant ces quatre premières années d'insertion, les jeunes de ces deux catégories ont connu deux séquences d'emploi en moyenne.

Tableau 14 : *durées moyennes des périodes de chômage et/ou d'inactivité pour les individus des catégories « chômage persistant » et « inactivité » pour l'ensemble des individus et en fonction du genre.*

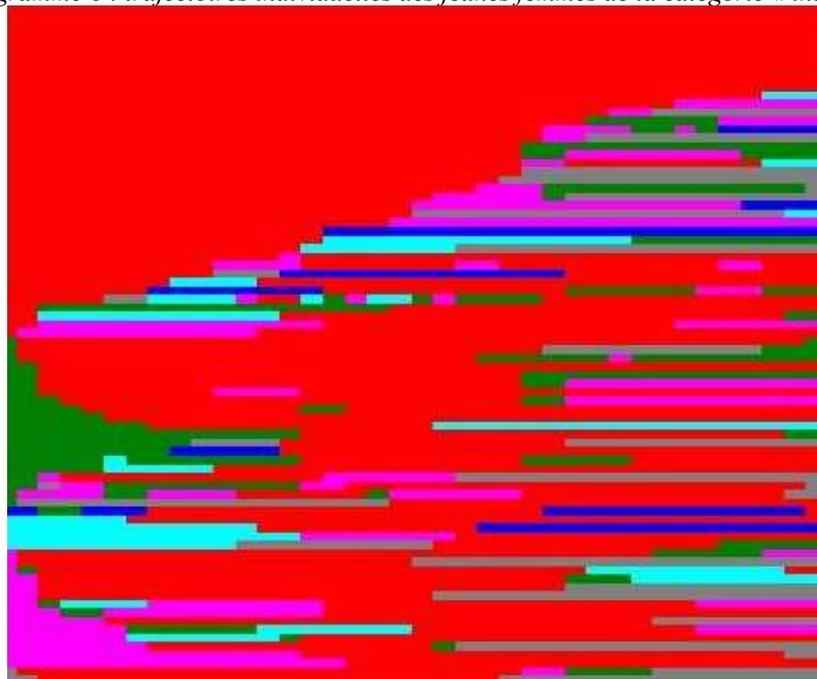
	chômage persistant	homme	femme
temps d'accès au premier emploi	18,9	18,5	19,3
nombre moyen de mois en emploi	13	13,6	12,6
nombre moyen de mois au chômage	28,7	28,7	28,8
nombre moyen de mois en inactivité	1,8	1,3	2,2
nombre moyen de mois en mesure pour l'emploi	1,3	1,4	1,2
nombre moyen de séquence en emploi	1,9	1,8	1,9
nombre moyen de séquence au chômage	1,9	1,8	2
nombre moyen de séquence en inactivité	0,3	0,2	0,3
nombre moyen de séquence en mesure pour l'emploi	0,1	0,1	0,1
	inactivité	homme	femme
temps accès au premier emploi	16,7	15,4	18,1
nombre moyen de mois en emploi	14,3	16,1	12,4
nombre moyen de mois au chômage	3,3	2,6	4
nombre moyen de mois en inactivité	25,8	24,6	27
nombre moyen de mois en mesure pour l'emploi	1,2	1	1,2
nombre moyen de séquence en emploi	1,9	2	1,7
nombre moyen de séquence au chômage	0,8	0,6	0,9
nombre moyen de séquence en inactivité	1,3	1,3	1,3
nombre moyen de séquence en mesure pour l'emploi	0,2	0,2	0,1

Lorsque nous étudions les situations individuelles non cumulées (cf. Chronogrammes en tapis 5 et 6), il apparaît clairement qu'une grande partie des jeunes « inactives » n'a pas commencé son insertion professionnelle par l'inactivité alors que de nombreuses jeunes femmes qui ont connu durablement le chômage ont débuté leur insertion par le chômage. Les deux graphiques montrent que peu d'individus ont connu uniquement le chômage ou l'inactivité, montrant ainsi la complexité des trajectoires des jeunes qui subissent une insertion difficile. Néanmoins, les femmes qui n'ont connu que le chômage sont plus nombreuses que celles qui n'ont connu que l'inactivité sur l'ensemble de la période.

Chronogramme 5 : *trajectoires individuelles des jeunes femmes de la catégorie « chômage persistant ».*



Chronogramme 6 : trajectoires individuelles des jeunes femmes de la catégorie « inactivité ».



Codes couleurs : gris : CDI / rose : CDD / cyan : intérim / marine : mesures pour l'emploi / vert : chômage / rouge : inactivités et autres.

4. Les déterminants d'une insertion professionnelle difficile

A partir de quelques indicateurs individuels décrivant le genre, l'entrée dans l'âge adulte, l'origine sociale et le parcours scolaire, nous essayons de savoir s'il existe des déterminants spécifiques de l'appartenance à une des deux classes décrivant une insertion professionnelle difficile en début de vie active.

Les résultats obtenus aux analyses (logit) qui modélisent la probabilité qu'un individu d'appartenir soit à l'une des deux classes qui nous intéressent (« chômage persistant » ou « inactivité ») soit à l'une ou l'autre sont reportés dans le Tableau 15.

La partie gauche du Tableau 15 indique que le genre est un facteur déterminant de l'appartenance à l'une des deux classes. Être une femme augmente la probabilité d'appartenir à la catégorie « chômage persistant » ou « inactivité ». Dans le même temps, tous les indicateurs de l'entrée dans l'âge adulte sont significatifs et déterminent la trajectoire. Ainsi, être célibataire, avoir des enfants, vivre chez ses parents augmentent la probabilité d'appartenir à l'une des deux classes comparé aux situations inverses. L'origine sociale a un impact limité, même si avoir une mère en activité réduit significativement la probabilité d'appartenir à l'une des deux classes décrivant une insertion difficile par rapport à la situation inverse. Enfin, le parcours scolaire a une influence importante. Ne pas avoir son diplôme, avoir un niveau de formation 5 ou ne pas avoir suivi un apprentissage augmente la probabilité d'appartenance à l'une des deux catégories, dans chaque cas en comparaison avec la situation opposée.

Lorsque nous entrons dans les détails, il apparaît clairement que les deux catégories n'ont pas les mêmes déterminants. Ainsi, le sexe est un déterminant de la catégorie « chômage

persistant » alors qu'il n'apparaît pas ainsi pour la catégorie « inactivité ». Les variables liées à l'entrée dans l'âge adulte jouent différemment selon les classes. La situation matrimoniale et la décohabitation sont des facteurs d'appartenance à la catégorie « chômage persistant (être célibataire et vivre chez ses parents augmentent la probabilité d'appartenir à cette classe). A l'inverse, la situation familiale est un élément déterminant de la classe « inactivité ». Avoir des enfants augmente la probabilité de connaître durablement l'inactivité. L'origine sociale n'a pas d'influence sur la classe « inactivité » alors qu'elle en a sur l'appartenance à la classe « chômage persistant ». Avoir une mère active et un père non ouvrier diminue la probabilité d'appartenir à cette classe. Enfin, le parcours scolaire joue différemment selon les deux classes. Le niveau du diplôme et son obtention sont les déterminants de l'appartenance à la classe « chômage persistant » (avoir le niveau 4 et être diplômé diminue la probabilité d'appartenir à la classe) alors que, pour la catégorie « inactivité », le niveau du diplôme et l'apprentissage sont les seuls déterminants (avoir le niveau 4 et être issu d'une section d'apprentissage diminuent la probabilité d'appartenir à la classe).

Tableau 15 : analyses logistiques des probabilités d'appartenir à l'une des catégories « chômage persistant » et « inactivité » ou à l'une ou l'autre en fonction des caractéristiques sociales, scolaires et des variables d'entrée dans l'âge adulte. *** : significatif au seuil de 1% ; ** : significatif au seuil de 5%, * : significatif au seuil de 10%

		Prob. d'appartenir à une des deux cat.	Prob. d'appartenir cat chô. Pers.	prob. d'appartenir cat. inact.
genre	homme	ref	ref	ref
	femme	+0,29***	+0,4***	ns
situation matrimoniale	marié	ref	ref	ref
	célibataire	+0,22**	+0,39***	ns
situation parentale	pas d'enfants	ref	ref	ref
	enfants	+0,27***	ns	+0,35***
lieu d'habitation	indépendant	ref	ref	ref
	chez parents	+0,18**	+0,18*	ns
situation père	ômeur, inactif	ref	ref	ref
	en activité	ns	ns	ns
situation mère	ômeur, inactif	ref	ref	ref
	en activité	-0,21***	-0,40***	ns
pcs père	ouvrier	ref	ref	ref
	non ouvrier	ns	-0,17**	ns
pcs mère	employé	ref	ref	ref
	non employé	ns	ns	ns
être diplômé	oui	ref	ref	ref
	non	+0,24***	+0,36***	ns
niveau de diplôme	niveau 5	ref	ref	ref
	niveau 4	-0,29***	-0,38***	-0,15*
spécialité de diplôme	tertiaire	ref	ref	ref
	production	ns	ns	ns
diplôme par apprentissage	oui	ref	ref	ref
	non	+0,17***	ns	+0,29***

5. Synthèse

Les données présentées dans cette partie du document montrent clairement que le genre est un déterminant important dans la fragilisation du parcours d'insertion professionnelle. L'analyse des déterminants dans la probabilité d'appartenir à l'une des deux catégories fragiles (trajectoires-types « chômage persistant » et « inactivité ») confirme les analyses descriptives et précise les choses en montrant que le genre est particulièrement déterminant dans l'appartenance à la catégorie

« chômage persistant ». Comme nous l'avons déjà précisé au début de ce rapport, circonscrire les raisons de cette fragilité marquée des jeunes femmes n'est pas aisé avec les données obtenues dans le premier volet de l'enquête. C'est la raison pour laquelle les acteurs régionaux ont choisi de poursuivre l'enquête en adoptant une méthodologie mieux adaptée pour la recherche de liens entre ce qui caractérise les jeunes femmes fragiles (dans leur relation avec les institutions ou leur contexte de vie) et leur parcours d'insertion délicat. Préciser les objectifs et la méthodologie du nouveau volet d'enquête est l'objet de la partie qui suit.

Partie 2

Rôles des facteurs intra et interindividuels dans le processus de fragilisation du parcours d'insertion professionnelle des jeunes femmes

Entretiens individuels

1. Contexte de l'enquête : l'influence du genre sur l'insertion professionnelle

L'essor de l'activité des femmes depuis l'après-guerre a constitué une révolution majeure du rapport salarial. L'écart entre taux d'activité masculin et féminin est ainsi passé de 43 points en 1965 à moins de 12 points en 2003. Cette insertion massive des femmes sur le marché du travail s'est produite dans une situation où l'emploi-type faisait référence à un poste de travail à temps complet occupé de manière stable par un travailleur qualifié (plutôt masculin). De nombreux travaux ont déjà montré combien les femmes sont restées, pour partie, éloignées de cette norme d'emploi (Fouquet & Rack, 1999). Par ailleurs, si la crise économique et les évolutions des pratiques de gestion de la main-d'œuvre n'ont pas freiné cette progression de l'activité féminine, elles l'ont néanmoins fragilisé en renforçant le poids respectif des femmes dans les emplois précaires, à temps partiel ou dans le chômage.

Simultanément, la dégradation de la situation économique a remis aussi en cause l'insertion professionnelle des jeunes. Sur-représentés parmi les candidats à l'embauche, ceux-ci se sont trouvés progressivement placés au cœur des dynamiques conjoncturelles et structurelles du marché du travail (IRES, 2005) alors qu'ils étaient davantage diplômés que les générations précédentes. Les moins de 25 ans doivent ainsi faire face aujourd'hui (comme les femmes) à un taux de chômage plus important et à des emplois davantage instables. Dans ces conditions, l'ancienneté sur le marché du travail et le diplôme deviennent des déterminants importants de la qualité de l'insertion professionnelle, les jeunes faiblement qualifiés continuant d'être durement touchés par le chômage et la précarité de l'emploi.

Ainsi, les nouvelles générations féminines qui entrent sur le marché du travail, pourtant plus diplômées que leurs homologues masculins ne connaissent pas une insertion plus facile et plus rapide sur le marché du travail. Ce décalage est très net pour celles issues de l'enseignement secondaire professionnel qui cumulent les handicaps liés à l'âge et au genre. Une illustration récente en a été faite en région Centre (Macaire & Timotéo, 2005).

La synthèse des résultats obtenus par Macaire et Timotéo (2005) présentée dans la première partie montre que quatre années après avoir quitté le système éducatif, un cinquième des jeunes filles de bas niveaux de formation est au chômage (soit 6 points de plus que les hommes) et 7% se déclarent inactives contre 4% des hommes. Lorsqu'elles sont en emploi, c'est davantage sur des formes particulières d'emploi. Par ailleurs, la caractérisation de trajectoires-types montre combien ces jeunes filles se retrouvent majoritairement dans des parcours les plus difficiles. En effet, si les situations d'accès à l'emploi commencent à s'observer en fin de période, elles ne peuvent compenser le chômage persistant ou la forte inactivité qui a marqué les deux premières années de vie active.

Parallèlement, la faible place tenue par les politiques publiques de l'emploi dans ces parcours interroge, d'une part, sur leur caractère palliatif effectif et, d'autre part, sur leur efficacité dans la mesure où ces publics en difficulté en sont les cibles prioritaires. Une population fragilisée

peut nécessiter de la part des pouvoirs publics des aménagements spécifiques.

Les questions afférentes qui émergent sont à la fois associées aux caractéristiques propre à la population fragile mais aussi à la nature des obstacles, s'ils existent, rencontrés par ces personnes face aux acteurs du marché du travail (service public de l'emploi et le monde entrepreneurial). Les éléments à l'origine d'une situation difficile sont-ils liés : à des effets de diplôme ? le décalage, ressenti ou réel, entre la formation reçue et les emplois offerts ? Quelle est la place des « histoires de vie » dans ces parcours chaotiques ? L'environnement social et/ou affectif joue-t-il tout autant que le contexte économique ? Répondre à ces questions nécessite de caractériser les situations de non-emploi (ou d'instabilité persistante), avant d'en rechercher les déterminants potentiels.

1.1 Caractériser le non emploi des jeunes femmes

Comme le rappelle Challier (1987), les situations de non emploi revêtent des contours différents (inactivité, chômage déclaré, chômage caché) dans lesquelles le rapport au travail n'est pas identique. « *Contrairement à l'inactivité volontaire (dans laquelle se trouve l'inactif qui ne désire pas travailler) et au chômage apparent (qui se caractérise par un comportement de recherche d'emploi puisque par définition le chômeur est une personne sans travail, immédiatement disponible pour travailler, à la recherche effective d'un emploi), le chômage caché dans l'inactivité regroupe les inactifs qui désireraient travailler mais qui ne recherchent pas d'emploi* ».

L'inactivité se révèle alors une notion subjective car elle dépend de la déclaration même des intéressés. Le choix de se déclarer inactif est plus ou moins contraint par les conditions économiques, sociales et familiales. Ainsi, l'inactivité regroupe des catégories aussi diverses que les personnes en formation professionnelle (reprise d'études), les personnes inactives pour raisons personnelles (maladie, garde d'enfants...) et les « chômeurs cachés ». Ces derniers sont le plus souvent des travailleurs découragés qui voudraient un emploi mais qui n'en recherchent pas car ils pensent ne pas pouvoir en trouver.

Challier distingue trois groupes de jeunes femmes inactives sortant de formation initiale :

- les jeunes femmes qui ont entamé une recherche d'emploi (chômage) et qui glissent vers l'inactivité.
- les jeunes femmes « auto-exclues » sans avoir auparavant recherché un emploi soit par choix, soit par « découragement subjectif anticipé ».
- les jeunes femmes qui ont démissionné ou en fin de contrat pour lesquelles l'inactivité est une réponse à l'attente d'un enfant ou une simple étape vers le retour sur le marché du travail (chômage ou emploi).

Il apparaît ici que l'inactivité et le chômage constituent rarement des choix délibérés et que les frontières qui les séparent peuvent être floues. « *Le choix de femme au foyer devient rare : il traduit souvent la difficulté à trouver un emploi compatible avec les charges familiales d'enfants ou avec les caractéristiques de l'emploi du conjoint* » (Milewski et alii, 2005).

Ainsi, de nombreuses jeunes femmes non qualifiées alternent des périodes de chômage, d'inactivité et même d'emploi (CDD, temps partiel) qui rendent leurs trajectoires d'insertion complexes, les facteurs explicatifs de ces situations difficiles mélangeant déterminants individuels et sociétaux.

1.2 Les déterminants du non-emploi féminin

L'analyse économique standard considère que les individus préfèrent naturellement le loisir. Selon cette approche, tout système de protection sociale généreux aura donc pour conséquence la désincitation au travail : le faible écart entre le salaire offert et le revenu de remplacement (indemnité-chômage, allocations diverses) favoriserait l'installation durable des individus hors du marché du travail conduisant à la création de « trappe d'inactivité ».

Des travaux sociologiques et économiques ont montré l'incomplétude de ce raisonnement (voir notamment Zajdela, 2001). Ainsi, le rapport au travail est un élément essentiel pour comprendre le choix de l'inactivité. « *Ce qui est refusé [...] ce n'est pas le travail comme tel, ce sont différentes caractéristiques afférentes, tantôt au contenu du travail (intérêt du travail), tantôt à ses conditions d'exercice (horaires, type de contrat, CDD, petit boulot), ou encore à ces deux aspects (emploi sans lendemain, inintéressant, avec des horaires difficiles)* » (Benarrosh, 2003). Le calcul financier a alors une place minimale dans le choix du non-emploi. Il n'en demeure pas moins qu'une meilleure connaissance des motifs du retrait du marché du travail est nécessaire si l'on souhaite que les politiques publiques y apportent des solutions.

Il est bon de rappeler également que les trajectoires professionnelles des femmes peuvent être liées à leur insertion dans le réseau familial (Bloch, Buisson, Mermet, 1991). En effet, si l'arbitrage entre activité professionnelle et travail domestique est un élément important dans le choix du maintien sur le marché du travail, celui-ci s'inscrit dans des dynamiques, des transactions, familiales et conjugales plus larges. L'impact de la famille, de la belle-famille, du conjoint et de leurs situations professionnelles, sociales et culturelles peut conduire au retrait du marché du travail.

Au final, les recherches en terme de capital humain ne permettent pas de rendre compte de la persistance des possibles inégalités dans l'accès au marché du travail des jeunes filles. Le non-emploi ou l'importance de l'emploi précaire ne peuvent se résumer à une simple discrimination liée à l'incertitude inhérente à la main d'œuvre féminine, doit-on pour autant faire l'hypothèse que « *le phénomène de ségrégation professionnelle révèle l'existence de préjugés sexistes inhérents au processus de recrutement de l'emploi, même si toute discrimination liée au sexe est interdite* » (IRES, 2005) ? ou est-ce en partie lié, en sus, à des éléments associés au contexte de vie sociale ou encore à des problèmes psychologique.

1.3 Mesures pour l'emploi et le non-emploi féminin

Dans la tradition universaliste française, la neutralité envers un « groupe social » s'impose. Les femmes n'ont jamais été une cible prioritaire des politiques publiques d'emploi jusqu'à la fin des années 90, date à laquelle l'affichage de la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes se fait jour dans le cadre des Programmes Nationaux d'Aide à l'Emploi, sous l'impulsion de l'Union Européenne (Fouquet, Rack, 1999). Les femmes étaient alors sous-représentées dans les politiques publiques de l'emploi alors qu'elles étaient davantage au chômage. A l'inverse, le public jeune bénéficiait de nombreuses mesures pour l'emploi depuis 20 ans mais les femmes y étaient minoritaires.

Depuis la fin des années 90, les inégalités d'accès entre jeunes femmes et jeunes hommes aux contrats aidés se réduisent. Néanmoins, les femmes bénéficient davantage de contrats aidés du secteur non marchand (CES, CEC, SIFE) dont on connaît l'inadaptation au retour à un emploi stable par rapport aux contrats aidés du secteur marchand (contrat de qualification, contrat d'adaptation ou contrat d'apprentissage). De plus, les mesures pour l'emploi du secteur non

marchand sont le plus souvent des contrats à temps partiel, rémunérés au SMIC qui peuvent se cumuler avec un RMI. La frontière entre emplois aidés et inactivité reste floue dans ce cadre.

De plus, les relations entre les politiques d'emploi et les politiques familiales peuvent quelquefois paraître ambiguës. Les jeunes femmes de bas niveaux de formation peuvent être d'un côté, incitées à travailler et de l'autre incitées à l'inactivité en bénéficiant de mesures spécifiques. L'équilibre entre des politiques favorisant l'emploi des jeunes femmes (promotion de l'égalité des chances, services de garde, contrats aidés...) et des incitations au retrait temporaire ou définitif du marché du travail (allocation parentale d'éducation et promotion du travail à temps partiel) peut se révéler délicat à atteindre. Dans ce cadre, évaluer le vécu des jeunes filles peu qualifiées et en trajectoire instable par rapport aux différentes mesures apparaît primordial pour les institutions. A nouveau, l'entretien individuel en contexte apparaît la seule méthode réellement fiable pour procéder à cette évaluation.

Chômage persistant, inactivité durable, poids du réseau familial, rapport au travail, décalage effectif ou ressenti entre formation initiale et emplois disponibles, problèmes intra-individuels... l'ensemble de ces phénomènes peut interagir et aboutir parfois à des trajectoires de plus en plus complexes sur lesquelles les politiques publiques n'ont que peu de prise. L'axiome général qui sous-tend les travaux présentés dans ce document est qu'une trajectoire d'insertion professionnelle se déroule dans un « contexte global de vie ». Ce contexte est dépendant de déterminants socio-économiques que nous avons détaillés mais aussi dépendant d'éléments plus idiosyncrasiques (contexte de vie sociale et individuelle). Tenter de cerner l'articulation entre ces différents éléments devient un enjeu majeur dans le but d'assurer une meilleure égalité d'accès à l'emploi pour tous.

2. Méthodologie d'enquête

2.1 Echantillonnage et caractéristiques de l'échantillon

L'échantillon a été construit à partir de la base de données constituée pour le premier volet de l'enquête. Le sous-échantillon ciblé dans cette base de données correspond aux 365 jeunes femmes appartenant aux catégories « chômage persistant » et « inactivité ». Parmi ces jeunes femmes, 343 résidaient encore en région Centre au moment du premier volet de l'enquête et 23 résidaient en dehors de la région. La plupart des 343 jeunes femmes qui résidaient en région Centre ont été contactées par téléphone mais seules 33 ont été joignables et ont accepté de participer à la suite de l'enquête. Les difficultés rencontrées dans la sélection des jeunes femmes nous ont conduit à limiter au minimum le nombre et la sévérité des critères d'échantillonnage. Toutefois, tout a été mis en oeuvre pour tenter de maintenir un certain équilibre entre les différents départements de la région (en tenant compte, dans la mesure du possible, de la répartition initiale des jeunes femmes des deux catégories). De même, tout a été fait pour maintenir au mieux l'équilibre dans le niveau de ruralité de l'habitat. La Figure 1 rapporte la répartition des jeunes femmes en fonction de leur département de résidence.

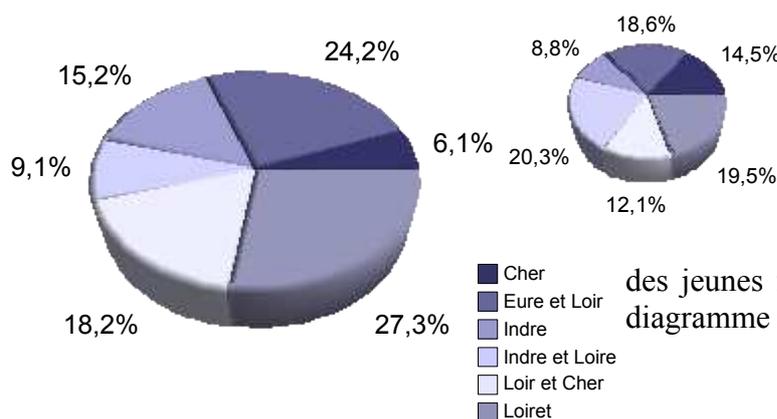


Figure 1 : Département d'origine des jeunes femmes, Fig. 1a (gauche) : jeunes femmes ayant passé l'entretien (N=33); Fig. 1b (droite) : répartition dans l'éch. initial (N=343).

Le diagramme de gauche (Figure 1a) rapporte la répartition géographique des jeunes femmes qui ont passé l'entretien et le diagramme de droite, plus petit (Figure 1b),

rapporte la répartition des 343 jeunes femmes vivant dans la région au moment du volet 1. Comme le montre la Figure 1, plusieurs départements sont sur-représentés dans le volet entretien par rapport à la répartition initiale (le Loiret, le Loir et Cher, l'Indre et l'Eure et Loir), à l'inverse, deux départements sont nettement sous-représentés (l'Indre et le Loir et le Cher). Aucun élément objectif ne permet de comprendre cet écart de représentativité entre les départements.

Les caractéristiques principales des 33 jeunes femmes concernées par les entretiens sont rapportées dans le Tableau 16.

Tableau 16 : caractéristiques individuelles des 33 jeunes femmes ayant participé au volet entretien de l'enquête.

Situation matrimoniale			Niveau		Intitulé de la spécialité de la formation	
célibataire	69,7%		4	24,2%	Coiffure	1
Mariée	30,3%		5	75,8%	Aide a domicile (mc5)	1
Enfants			Diplôme fin		Bep vente action marchande	1
oui	18,2%		BACPRO	24,2%	Bioservices	2
non	81,8%		BEP	51,5%	Cap employe comm multispecialites	1
Habitation			CAP	21,2%	Cap employe en pharmacie	1
chez parents	54,5%		MC	3,0%	Cap restaurant (abroge)	1
Logt perso.	42,4%		Apprentissage		Carrieres sanitaires et sociales	3
autres	3,0%		Oui	21,2%	Comptabilite	4
Profession			Non	78,8%	Maintenance et hygiene des locaux	1
2	Du père	De la mère	Obtention du diplôme		Metiers de la comptabilite	2
	12,1%	6,1%	1	51,5%	Metiers du secretariat	5
3	6,1%	6,1%	2	39,4%	Metiers mode industries connexes	2
4	3,0%	3,0%	3	9,1%	Productions horticoles	1
5	27,3%	45,5%	Spécialité du diplôme		Sciences et Techno de l'Agronomie et de l'En	1
6	39,4%	12,1%	21	9,1%	Secretariat	3
7	3,0%	–	24	9,1%	Sellerie generale	1
9	9,1%	27,3%	31	27,3%	Vente action marchande	1
Situation			32	24,2%	Exploitation spe cultures sous abris	1
en activité	Du père	De la mère	33	21,2%	Total	33
	69,7%	69,7%	34	9,1%		
chômage	9,1%	9,1%				
Au foyer	–	15,2%				
retraité	6,1%	3,0%				
autres	15,2%	3,0%				

Notes: **codes professions** : 1 Agriculteur exploitant; 2, Artisan; 3, Cadre; 4, Agent de maîtrise-technicien; 5, Employé; 6, Ouvrier; 7 et 9 Autres.

codes spécialités du diplôme : 21, Agriculture, pêche, forêt et espaces verts; 24, Matériaux souples; 31, Echanges et gestion; 32 Communication et information; 33, Services aux personnes; 34, Services à la collectivité.

Comme l'indique le Tableau 16, la majorité des jeunes femmes interrogées sont : célibataires, sans enfant (entre 70 et 80%), encore chez leurs parents, de formation niveau 5 (plus de 75%), n'ont pas fait leurs études par apprentissage (près de 80%) et sont titulaires d'un BEP (entre 20 et 25% des diplômées ont un CAP ou un BAC pro). Pour ce qui concerne le contexte socio-économique familial, une forte majorité des jeunes femmes ont un père et/ou une mère ouvrier(e)s ou employé(e)s (près de 67% pour la profession du père et 58% pour la profession de la mère). Peu de jeunes femmes ont un père ou une mère qui exerce une fonction de cadre ou de technicien (entre 3 et 6%) ou dans les métiers proches de l'agriculture ou des espaces verts (environ 12%). Concernant la spécialité de formation, plus de 80% des jeunes femmes ont suivi une formation dans le secteur 3 (domaines technico-professionnels des services). La répartition entre les catégories « échanges et gestion », « communication et information » et les « services aux personnes » est homogène (entre 21 et 28%) alors que moins de 10% des jeunes filles ont été formées pour les métiers des services à la collectivité. Les autres formations sont plutôt marginales et ne concernent que deux domaines et moins de 10% des jeunes femmes (agriculture, pêche et

espaces verts et matériaux souples).

De manière générale, les caractéristiques des jeunes femmes qui constituent notre échantillon sont conformes à ce qui peut être attendu : origines plutôt modestes et formations majoritairement de niveau 5, souvent célibataires et sans enfant. Ces tendances observées sur l'échantillon sont descriptivement conformes à ce qui avait été observé sur l'échantillon d'origine pour ces deux catégories.

2.2 Prise de contact et entretiens

2.2.1 Prise de contact

Les rendez-vous avec les jeunes femmes étaient pris par téléphone. Pour tous les entretiens, deux enquêteurs se déplaçaient au domicile, sur le lieu de travail ou encore dans un lieu proche du domicile. Cette contrainte de déplacement apparaît nécessaire pour deux raisons. La première est évidemment pour limiter les contraintes du côté des jeunes femmes et ainsi optimiser les chances d'obtenir un accord de leur part. La deuxième raison est liée à la volonté de réaliser les entretiens au plus près du lieu de vie de la personne et ainsi se confronter aux éléments du contexte de vie (dans tous les cas, tout était mis en oeuvre lors de la prise de contact téléphonique pour favoriser les rendez-vous à domicile). Au total, seuls 33 entretiens ont été réalisés sur une période d'un mois, entre le 25 septembre et le 31 octobre 2006. A ce niveau, il faut souligner les difficultés rencontrées par les enquêteurs pour obtenir l'acceptation de suffisamment de jeunes femmes. Les difficultés rencontrées lors de la prise de contact s'expliquent sans doute en partie par une forme de méfiance ou défiance vis-à-vis des institutions pour une partie non négligeable de la population en difficulté ciblée par l'enquête. Les difficultés pour convenir de rendez-vous sont aussi en grande partie liées à la contrainte de temps. Coordonner les déplacements des enquêteurs, parfois longs, et les emplois du temps des jeunes femmes a nécessairement limité les possibilités de rencontre. Enfin, certains rendez-vous n'ont pu aboutir en raison de l'absence inexplicite de certaines jeunes femmes.

Pour mener les entretiens, les enquêteurs avaient à leur disposition un canevas d'entretien. Néanmoins, même si un grand nombre de questions « obligatoires » représentaient la charpente de l'entretien, une grande liberté était laissée aux enquêteurs concernant l'ordre précis de présentation des questions. Parallèlement, la liberté laissée aux enquêteurs répond aux contraintes de souplesse dans la gestion et le contenu du questionnement. Chaque jeune femme est dans une situation particulière et les éléments primordiaux pour une jeune femme ne sont pas nécessairement les mêmes pour une autre jeune femme, même si les parcours sont en apparence comparables. De même, le contexte dans lequel se déroule l'entretien nécessitait parfois d'adapter le ton et le contenu des questions. Dans certains cas, un parent, le conjoint ou un ami était présent aux côtés de la jeune femme, ce qui implique que certaines questions portant sur la sphère privée devaient être adaptées. Dans tous les cas, les questions à forte valence affective étaient posées plutôt vers la fin de l'entretien, lorsque la jeune femme était la plus à l'aise possible en présence des enquêteurs. La souplesse dans la direction de l'entretien permettait aussi d'adapter la conversation en fonction des détails fournis, par exemple de revenir sur certains points évoqués au préalable et peu éclaircis, de limiter un mutisme potentiel par rapport à des aspects délicats, ou encore de limiter les dérives par rapport au focus de l'entretien.

2.2.2 Synthèse du projet porté par le volet entretien de l'enquête

Pour mémoire, ce volet de l'enquête a comme projet d'investiguer plusieurs éléments :

- tout d'abord préciser l'évolution de la situation des jeunes femmes depuis la fin du premier volet dans la continuité du calendrier rétrospectif établi depuis la fin de l'année 2001. Dans quelle mesure les trajectoires d'insertion problématiques se pérennisent? Quelles sont, à long terme, les répercussions d'une insertion professionnelle difficile à l'origine?
- Ensuite, l'objectif est de donner des éléments de diagnostic à partir des rapports entre les jeunes femmes concernées et les institutions, et préciser les points de rupture s'ils existent. Quelle est la fréquence et la qualité perçue des contacts avec le service public de l'emploi et les institutions de manière générale? Quels sont les services qui, selon les jeunes femmes interrogées, manquent? Déterminer la pertinence et l'accessibilité des aides et services proposés, notamment par les missions locales et l'ANPE, est au coeur de la problématique de ce volet de l'enquête. On peut aisément faire l'hypothèse que si les jeunes femmes n'ont pas de réponses (ou des réponses inadaptées) de la part des institutions actives sur le marché de l'emploi, ces mêmes institutions peuvent endosser une partie de la responsabilité de la pérennité des situations difficiles. Dans le même temps, cette hypothèse interprétative n'est que parcellaire puisque la responsabilité de l'inadaptation potentielle des réponses doit se déterminer dans le cadre d'un rapport entre un individu lui-même acteur et l'institution. Dans le cadre général des rapports avec les institutions, et dans la continuité de ce que nous venons d'évoquer, l'objectif de l'enquête est aussi d'évaluer l'efficacité des synergies entre les nombreuses institutions impliquées (mission locale, ANPE, ASSEDIC, associations...), du point de vue de l'individu.
- Le troisième objectif est de procéder à un retour sur le parcours des jeunes femmes depuis la sortie de l'école (parcours déjà précisé pour les 3 premières années dans le calendrier rétrospectif du premier volet) en y ajoutant les éléments inhérents aux possibilités qu'offre la méthodologie d'entretien. L'entretien semi-directif proposé aux jeunes femmes permet un questionnement sur le contexte de vie et sur les ressentis par rapport à leur situation et à son évolution. Au final, les parcours des 33 jeunes femmes seront détaillés aussi bien du point de vue objectif que du point de vue subjectif sur près de 5ans. Parallèlement, le retour sur les éléments du premier volet peut aussi permettre de vérifier si les parcours tels qu'ils ont été encodés dans le questionnaire correspondent au discours.
- Enfin, le dernier point abordé dans cette enquête est l'évaluation de l'impact de la formation initiale dans la spécificité des parcours d'insertion des jeunes femmes. Existe-t-il des formations qui tendent à rendre les trajectoires d'insertion plus difficiles pour les jeunes femmes? Quel rôle tient l'orientation initiale? Peut-on considérer que certaines jeunes femmes ont été victimes d'une erreur d'orientation? Si tel est le cas, quelles ont-été les conséquences et la responsabilité des acteurs impliqués (y compris des jeunes femmes elles-mêmes)? Ces questions sont, elles aussi, au coeur de la problématique de l'enquête.

2.2.3 Canevas d'entretien

Pour les raisons que nous avons évoquées dans la section précédente, le canevas d'entretien était volontairement peu contraint. L'entretien commençait systématiquement par une présentation rapide du contenu et de la forme ainsi qu'un questionnement sur l'acceptation ou non d'être enregistrée (en garantissant la confidentialité des informations). Les premières vraies questions

portaient sur la situation actuelle de la jeune femme (question simple de la forme « quelle est votre situation actuelle? »). Par la suite, et en fonction des premières réponses (en emploi CDI, en intérim, au chômage, inactivité, formation...), des questions plus précises étaient formulées. Par exemple, lorsque la personne se déclarait en emploi, les questions suivantes portaient sur les caractéristiques de cet emploi (date de prise de fonction, modalités d'accès à l'emploi, type de contrat, temps de travail, fonction occupée, domaine d'activité et nom de l'entreprise et/ou de l'agence d'intérim, rémunération...). En cas de chômage ou d'inactivité, les questions ciblaient, soit les modalités de recherche d'emploi (recherche active, type d'annonces consultées, utilisation ou non d'internet, domaine d'activité et postes recherchés...) soit des éléments liés au contexte de vie (notamment dans le but d'évaluer l'impact de la vie familiale sur la recherche ou non d'emploi). En cas de reprise de formation, les questions portaient sur le type de formation reprise (domaine de formation, durée hebdomadaire, formation rémunérée ou pas, raisons de la reprise de formation, institution encadrante...).

Après éclaircissement de la situation actuelle, les questions portaient sur le parcours depuis la sortie de l'école. Dans cette partie de l'entretien, un accent particulier était mis sur les rapports avec les acteurs du marché du travail, le service public de l'emploi, et plus largement toutes les institutions impliquées et les entreprises. L'interrogation portait aussi sur la durée des périodes de chômage ou d'inactivité réelle (hors-formation) et les rapports avec l'ANPE et la mission locale au cours de chacune de ces périodes. Lorsque les personnes ont occupé plusieurs emplois différents, les modalités d'accès à chacun de ces emplois devaient être précisées. Par la suite, le questionnement prenait la forme d'un retour progressif en arrière afin de couvrir l'ensemble de la période de 5 ans (parcours de la sortie du système éducatif jusqu'à la fin de 2001). Ce retour permet de questionner les jeunes femmes de manière beaucoup plus détaillée qu'avec un questionnaire. Même si les éléments du parcours ont été objectivés dans le cadre du premier volet de l'enquête, le retour sur ces derniers par l'intermédiaire d'un entretien permet aussi d'aborder les aspects plus personnels ou liés à l'évolution du contexte social dans lequel évolue la jeune femme.

La partie de l'entretien que nous venons de décrire est fondamentale car elle permet d'obtenir une description précise et cohérente du parcours depuis la sortie du système éducatif jusqu'à la date de l'entretien. Le questionnement n'était contraint que par le contenu et le fond, même si des éléments d'information précis et relativement objectifs devaient ressortir. Parmi ces éléments « minima », on retrouve l'évocation des difficultés ou au contraire des éléments positifs, dans les rapports avec l'ANPE et les autres institutions ayant potentiellement un rôle dans l'insertion professionnelle (fréquentation des institutions publiques ou associations d'aide à l'insertion) et les relations avec le monde entrepreneurial (nombre de candidatures envoyées, nombre d'entretiens, rapports avec les agences d'intérim le cas échéant...). Pour chaque élément, la jeune femme devait évaluer la qualité des rapports, aussi bien du point de vue formel que dans le vécu. En complément, les jeunes femmes devaient donner leur sentiment général face aux difficultés rencontrées dans leur parcours et préciser, le cas échéant, ce qui a favorisé un retour à une situation moins problématique. D'autres éléments étaient considérés dans cette partie consacrée aux rapports avec « le marché de l'emploi ». Par exemple, une question devait porter sur la nécessité ou pas d'avoir le permis de conduire. L'intérêt était de déterminer dans quelle mesure ne pas avoir le permis de conduire est un handicap dans la recherche ou l'exercice d'un emploi. Avoir le permis de conduire peut être nécessaire dans de nombreux cas. Par exemple, lorsque la jeune femme habite en milieu rural, ne pas avoir une mobilité autonome peut s'avérer être un obstacle presque insurmontable. De même, certains emplois nécessitent de posséder un permis de conduire pour exercer la fonction.

La partie suivante de l'entretien permettait de revenir et de préciser le parcours avant la

sortie du système éducatif. Le but était évidemment de préciser le domaine, le type, le lieu et les conditions d'arrêt de la formation. La formation a-t-elle été sanctionnée par un diplôme? L'arrêt des études était-il voulu ou prématuré?

Le contexte dans lequel les études ont été interrompues est un élément qui peut s'avérer primordial, au même titre que le domaine de la formation ou l'obtention ou non du diplôme. Une interruption prématurée, qu'elle soit volontaire ou contrainte, peut s'avérer catastrophique pour le parcours d'insertion professionnelle. De surcroît, l'effet de l'absence de diplôme peut s'ajouter à une influence du domaine de formation. Certains domaines sont réputés peu enclins à favoriser une insertion professionnelle rapide et stable, particulièrement pour les niveaux de formation 4 et 5. Par exemple, le secteur des services technico-commerciaux, particulièrement représenté dans notre échantillon (cf. Tableau 16), est constitué de métiers qui offrent des possibilités limitées d'insertion durable pour les personnes peu ou pas qualifiées (secrétariat, comptabilité, gestion, services aux personnes...). Dans ces secteurs d'activités très féminisés, les jeunes femmes peuvent être confrontées à une concurrence très forte de jeunes femmes sortants de formations supérieures (i.e. de STS).

Enfin, la dernière partie de l'entretien correspondait le plus souvent au questionnement sur le contexte de vie et les ressentis. Les questions étaient adaptées en fonction de la situation telle qu'elle était décrite par les jeunes femmes mais aussi en fonction de la situation perçue par les enquêteurs. C'est à ce niveau que les éléments ayant trait à la vie personnelle et les éléments affectifs étaient évoqués de manière directe. Systématiquement, l'accent était mis sur d'hypothétiques liens ressentis entre les caractéristiques de la vie personnelle et le parcours d'insertion. Par exemple, un événement dramatique peut conduire à l'interruption prématurée des études et être à l'origine d'un parcours difficile sans qu'aucun autre élément ne soit impliqué. Un parcours de vie relationnelle et/ou affective difficile, par exemple ponctuée par une dépression, des problèmes relationnels avec la famille proche ou encore des problèmes importants de vie de couple, sont évidemment des éléments qui ne peuvent que défavoriser le parcours d'insertion professionnelle. Les éléments évoqués dans cette partie de l'entretien ont un lien avec les événements marquants et d'origine exogène (décès, maladie, harcèlement, problèmes familiaux ou relationnels divers, dépression nerveuse, violences, séparations...). Parallèlement, il est évident que la personnalité de la jeune femme peut avoir des répercussions significatives sur sa trajectoire (facteurs endogènes), sans omettre l'interaction entre ces deux facteurs.

3. Résultats

Les entretiens vont être analysés à l'aide de deux approches complémentaires. La première approche permet de rendre lisible le contenu des entretiens par l'analyse des chronogrammes individuels des jeunes femmes avec l'objectif de décrire les grandes tendances. La deuxième va décrire les résultats obtenus dans des analyses des correspondances multiples. Ces analyses ont pour but de visualiser graphiquement l'articulation et la distance entre différentes variables, variables qui portent sur les éléments qui caractérisent l'individu et son parcours. Cette distance est déterminée par rapport à deux axes explicatifs (les deux axes les plus importants dans la capture de l'inertie du modèle). Toutes ces analyses sont descriptives et le travail est exploratoire, les outils statistiques utilisés sont en nombre limité (uniquement des analyses des correspondances multiples) et représentent une aide à l'interprétation et non des outils de validation d'hypothèses spécifiques.

3.1 Analyse descriptive des profils des jeunes femmes.

L'analyse du contenu des entretiens a été conduite sur la base des enregistrements audio réalisés lors de chaque entretien (à l'exception de 2 refus), de leurs transcriptions écrites et/ou des notes prises par les enquêteurs en cas d'absence d'enregistrement. La première partie de ces analyses consiste à analyser descriptivement différents « profils-types » à l'aide d'un calendrier restrospectif complété par l'année écoulée depuis la fin du premier volet de l'enquête et les éléments spécifiques évoqués au cours de l'entretien. Cette analyse a pour but de déterminer à l'aide de cas concrets ce qu'apportent réellement les entretiens dans la compréhension des trajectoires. A ce niveau, les descriptions que nous allons proposer sont uniquement factuelles et ne tentent pas de spécifier les liens de causalité ou les déterminants à l'origine de telle ou telle situation.

Un premier résultat préalable nous conduit à dissocier deux groupes de jeunes femmes. En effet, parmi les 33 de notre échantillon, seules 26 jeunes femmes correspondent dans les faits aux profils des catégories « chômage persistant » ou « inactivité » et 7 ne correspondent pas. Le problème apparaît dès la classification initiale puisque, selon leurs déclarations lors de l'entretien, ces jeunes femmes n'ont pas quitté le système éducatif avant le début de l'année 2002, et certaines ont poursuivi des études supérieures avec succès. Par ailleurs, à cette incohérence s'ajoute un problème dans la catégorisation de ces jeunes femmes. De manière surprenante, l'encodage des réponses dans le premier volet de l'enquête a conduit à ce que ces jeunes femmes soient systématiquement placées dans la catégorie « chômage persistant » et non « inactivité » comme les codes prévus pouvaient le laisser prévoir (cf. Diagrammes 1 et 2 et le descriptif de ces derniers dans les paragraphes qui suivent). En considérant que, lors de l'entretien téléphonique (volet 1 de l'enquête), les jeunes femmes concernées ont bien répondu qu'elle étaient « en études » dès la fin de 2001 et au moins toute l'année 2002, leurs réponses auraient dû être encodées comme « inactivité ou autres », ce qui n'a pas été le cas. Cette erreur a certainement un impact significatif dans les données présentées dans le premier rapport, mais aucun élément ne permet de savoir si ce type d'erreur impacte les différences observées en fonction du genre particulièrement dans ce qui caractérise les deux catégories « chômage persistant » ou « inactivité » (cf. la description dans la première partie de ce rapport). Quoi qu'il en soit, dans notre échantillon, l'erreur concerne plus de 20% de l'effectif total et une part importante des 17 jeunes femmes de la catégorie « chômage persistant »¹. Au final, parmi les 26 jeunes femmes dont le parcours est conforme aux critères de classification initiaux, 10 proviennent de la catégorie « chômage persistant » et 16 de la catégorie « inactivité ».

3.1.1 Des trajectoires multidimensionnelles

Les Diagrammes 1 et 2 détaillent les parcours des 33 jeunes femmes. Nous avons séparé les 26 observations conformes (Diagramme 1) des 7 non-conformes (Diagramme 2). Le Diagramme 1 est le plus complet et est organisé de manière à visualiser simplement les trois aspects les plus importants dans l'entretien. Pour chaque jeune femme, la première ligne du chronogramme informe sur les éléments en rapport avec l'emploi et la formation, la deuxième ligne informe sur les éléments associés au contexte de vie (aussi bien les événements marquants que le contexte de vie général) et enfin, la troisième ligne informe sur les relations avec le service public de l'emploi ou les institutions. Les codes couleurs et la représentation chronographique permettent de repérer aisément les éléments afférant à ces trois aspects et de relier, par exemple, les éléments du contexte de vie à la succession des périodes d'activité, de chômage ou encore d'inactivité. Dans les sections suivantes nous allons présenter des cas précis pour illustrer ce que nous pouvons qualifier de « situation type » par rapport aux trois dimensions de notre description. Tout d'abord nous décrirons le parcours d'insertion et l'évolution de la situation par rapport à l'emploi sur la période qui couvre au

1 L'analyse des conséquences de cette erreur est actuellement en cours d'élaboration.

total au moins 5 ans (entre 2001 et 2006). Il est important de retenir que les éléments représentés sur le diagramme ne concernent que ce que les jeunes femmes ont déclaré au cours de l'entretien. Ensuite, nous évoquerons longuement les différents cas de figure observés concernant les relations avec les institutions. Enfin, nous terminerons cette partie de l'analyse des résultats par une description succincte des parcours des 7 jeunes femmes hors-champ.

3.1.1.1 Trajectoire de vie et parcours d'insertion professionnelle : une grande disparité.

Diagramme 1 : parcours détaillés (2001-2006) pour les 26 jeunes femmes interrogées.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
1 – CR	BEP vente	Inactivité	Formation RAN	RE	CDI serveuse	
2 – MS	CAP pâtisserie	Recherche d'emploi et 2 cdd (fleurs et La poste)	CDI vendeuse démission pour harcèlement	Recherche d'emploi	CDI ouvrière pâtisserie	
3 – VM	Bac compta	CDD	Recherche d'emploi avec missions intérim	CDI vendeuse station service / congé parental / formation ambulancier	CNE ambulancier	
4 – SD	bac secrétariat	Inactivité / 1 mission d'intérim de 4 mois	intérim ouvrière usine	CDI ouvrière même usine		
5 – EB	BEP secrétariat	CDD imprimerie	CDI ouvrière imprimerie licencié éco	Formation CNED CAP petite enfance (non obtenu)	intérim usiné	recherche d'emploi
6 – AE	BEP secrétariat	CDD contrat de qualif Auchan	CDI CDI (Sh / ssm) employée de ménage Champion	RE	CDI entreprise de conditionnement	RE / intérim CDD securitas CDI
7 – IR	MC	aide dom.	recherche d'emploi RE/CDD/intérim	formation aide soignante	cdd aide soignante	CDI aide soignante maison de retraite
8 – SG2	CAP horticulture	recherche d'emploi	recherche d'emploi	congé parental	congé parental / CDI TP.f. de ménage	CDI securitas
9 – VV	bac secrétariat	intérim	RE	CDD	RE	intérim
10 – EP	BEP	Inactivité / 3 petits boulots de courte durée	CDD à la poste, à l'hôpital et en maison de retraite	CDI aide à domicile	RE	CDD TP (20h/sem) agent de service
11 – MF	BEP comptabilité	recherche d'emploi / petits boulots (inventaire, guichetier à la poste...)	intérim	Form. CAP agent de sécurité	CDD agent de sécurité	CDI agent de sécurité incendie Securitas
12 – VB	CAP couture	Inactivité - garde sa sœur	Inactivité - garde d'enfants de sa voisine - demande l'accord pour nourrice - refus	Inactivité - 2h ménage / sem		
13 – CD	CAP sellerie	Recherche d'emploi	Recherche d'emploi	Recherche d'emploi	Recherche d'emploi	Recherche d'emploi
14 – SL	BEP sanitaire et sociale	Inactivité	école aide-soignante	Inactivité - dépression - puis petits boulots de quelques jours à un mois - a gardé des enfants au noir (1,5 ans)	CDI téléprotec.	RE
15 – AK	CAP pressing	CDD restauration	Formation CAP restauration	recherche d'emploi et extras		
16 – SR	BEP	Inactivité	RE / vente à domicile - abandon	RE / formation mais abandon	CDD	RE / début de CP mais abandon
17 – SG	BEP secrétariat	CDD assistante coiffure	Formation CAP et BP coiffure par apprentissage	Recherche d'emploi		
18 – CA	Bac pro compta	recherche d'emploi - inactivité	Formation BTS Compta. A redoublé sa deuxième année	Inac		
19 – AB	bac compta	Inactivité / un mois de travail par an pour les fêtes de Jeanne d'Arc / petits boulots	Formation DAEU	Inactivité - BTS sans maître d'apprentissage / jobs		
20 – CL	CAP	recherche d'emploi / petits boulots	CES mais retraite	grossesse	élève son enfant, a un petit ami	
21 – SC	BEP sanitaire et sociale	Recherche d'emploi / intérim (manutention)	2 CDD en tant qu'agent d'entretien (pour ATSEM) à l'école maternelle	CDI TP		
22 – NM	BEP secrétariat	Formation Centre traumatisés crâniens	RE / CDD aide à domicile	CDD TP agent logistique	CAE TP agent logistique maison de retraite	RE
23 – RD	BEP secrétariat	RE / emplois saisonniers (5 mois au total)	Retraite	Recherche d'emploi	CDD agent d'animation mairie	marée, locataire
24 – MD	bac compta	Recherche d'emploi / formation Brev et de Secourisme et diplôme d'initiateur de tennis	Inactivité - donne cours de tennis rémunéré par frais de transport	intérim		
25 – EB2	CAP coiffure	Formation coiffure	CDD formation	CES dans collège	RE = pas de recherche active	Formation poissonnerie OEG
26 – MP	BEP non obtenu	CAP fleuriste obtenu	RE	CDD chevemy	cdd truffaut	Recherche d'emploi

Codes couleurs pour la ligne 1 de chaque profil : vert = recherche d'emploi; jaune = formation; jaune clair = CDD/intérim; saumon = inactivité; violet = contrats aidés; bleu = CDI.

Les exemples de synchronisme entre des événements de vie et des points de rupture dans le parcours d'insertion ne manquent pas dans les profils représentés dans le Diagramme 1. Par exemple, la jeune femme CR, dont le profil est représenté en haut du Diagramme 1, illustre le synchronisme entre un événement de vie important (séparation et perte de la garde d'un enfant) et une période d'inactivité prolongée, en combinaison avec une absence chronique de prise de contact avec les institutions du service public de l'emploi. Autre exemple, SL (Observation 14 sur le Diagramme 1) a un parcours de vie affective instable et marqué par une dépression. Cette période instable coïncide avec deux périodes d'inactivité qui couvrent plus de 3 ans (et des contacts uniquement avec la mission locale). Même si tout semble indiquer qu'il existe des liens entre ces éléments, il est utile de rappeler qu'à ce niveau d'analyse aucun élément ne permet d'établir des liens de causalité clairs. C'est le cas pour ces premières illustrations comme pour les suivantes.

Entre apparences et réalité...

D'autres cas représentent des exemples intéressants de liens entre parcours d'insertion professionnelle et vie personnelle. Le parcours de la jeune femme SG2 (observation 8 sur le Diagramme 1, reportée ci-dessous) se caractérise par d'apparentes difficultés si on se cantonne à l'analyse du parcours d'insertion rapporté dans la première ligne du chronogramme. SG2 a été plus de 4 ans, soit inactive soit en recherche d'emploi, avant d'être embauchée en CDI au cours de l'année 2006. Mais l'analyse du parcours prend une autre dimension lorsque les aspects liés à la vie personnelle et affective sont pris en compte. En effet, les périodes d'inactivité ou de chômage coïncident avec des grossesses successives et se déroulent dans le cadre d'une vie maritale stable. De plus, le conjoint apporte des ressources qualifiées de suffisantes par SG2.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
SG2	CAP horticulture	recherche d'emploi		congé parental	congé parental / CDI TP f. de ménage	CDI sécuritas
		grossesse	vit à étampes avec père	grossesse	déménagement à Lumeau, locataire, vie maritale avec le père de ses enfants	
	relation limitée avec anpe (3-4 rdv en 3 ans) et plus importante avec ML / assedic					

Plus précisément, comme le montre le diagramme, SG2 a connu une période de chômage et de recherche d'emploi de plus d'un an et demi immédiatement à la fin de son CAP (horticulture). Mais au cours de cette période, la vie de couple (mari fonctionnaire municipal) et la naissance du premier enfant représentent des éléments stabilisateurs qu'il est primordial de prendre en considération. Au cours de cette période, SG2 a entretenu des relations régulières uniquement avec la mission locale la plus proche et les ASSEDIC. Par la suite, à la naissance de son deuxième enfant, SG2 a cessé de chercher activement un emploi pour se consacrer exclusivement à l'éducation de ses deux enfants pendant deux ans. Enfin, cette période a été suivie par un emploi à temps partiel (avec un aménagement des horaires de travail favorable pour la garde des enfants) puis un CDI temps plein dans le domaine de la sécurité (emploi occupé au moment de l'entretien). Le cas de figure observé avec la jeune femme SG2 illustre parfaitement que lorsqu'on veut évaluer les difficultés réelles rencontrées, l'approche multidimensionnelle des événements apporte des informations parfois primordiales à l'interprétation. Au final, la trajectoire de SG2 se caractérise par 4 ans de chômage ou d'inactivité, mais dans un contexte stable et peu générateur de difficultés dans la vie quotidienne. Le parcours de SG2 est en réalité plutôt une exception dans notre échantillon. Le parcours de EP, que nous allons approfondir dans le paragraphe suivant, est un contre-exemple du parcours de SG2.

Des difficultés accumulées...

La jeune femme EP (observation 10 dans le Diagramme 1, reportée ci-dessous) a connu

d'importantes difficultés puisque son parcours d'insertion débute par une période de plus de 3 ans sans emploi stable. Comme le montre les éléments reportés en deuxième ligne du chronogramme, cette trajectoire se combine avec de grandes difficultés dans la trajectoire de vie. En effet, après un avortement dans des conditions difficiles, EP a connu une longue période de dépression, d'instabilité affective et de mobilité géographique très fréquente et clairement invalidante.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année	
EP	BEP	Inactivité / 3 petits boulots de courte durée CDD à la poste, à l'hôpital et en maison de retraite			CDI aide à domicile	RE	CDD TP (20h/sem) agent de service
	avortement	dépression. Quitte la région pour suivre ses petits amis	naissance	Revient dans le Loiret suite à la naissance de son fils	s'installe avec son nouv el ami qui n'est pas le père	grossesse	
				API puis Rmi		Relation limitée avec anpe. Un seul rdv en ML	

La situation de EP était particulièrement délicate à la naissance de son premier enfant. C'est au cours de cette période que EP a eu ses premiers contacts avec les services sociaux pour bénéficier des minima sociaux auxquels elle avait droit (API et RMI), sans toutefois avoir de relation particulière ni avec l'ANPE ni avec une mission locale. Par la suite, au début de la cinquième année, la situation d'EP s'améliore. Cette amélioration prend la forme de la concrétisation d'une vie de couple stable et la prise de fonction en CDI (en tant que femme de ménage). Mais ce CDI n'a duré que quelques mois en raison, selon les déclarations d'EP, de conditions de travail exécrables et marquées notamment par une forme de harcèlement moral opéré par la hiérarchie. Enfin, comme l'indique la troisième ligne du profil, pour l'ensemble de la période couverte par l'enquête, les contacts avec les institutions ont été très limités pour EP (essentiellement par manque de motivation). A l'image de ce que nous avons observé chez SG2, la mise en couple (avec un conjoint en CDI) a permis d'améliorer la qualité de vie globale d'EP. Mais EP, contrairement à SG2, n'était pas en CDI au moment de l'entretien et aucun élément dans son profil ne permet de conclure à une stabilisation réelle de sa trajectoire.

D'autres trajectoires d'insertion s'avèrent très défavorables sur toute la période couverte par l'enquête et sans évolution positive marquée. Par exemple, CD (observation 13 dans le Diagramme 1, reportée ci-dessus) est en recherche d'emploi depuis 2001 et est sortie du système éducatif (sans diplôme). Dans ce cas particulièrement difficile tous les éléments semblent se combiner pour rendre la situation très défavorable. Tout d'abord, la sortie sans diplôme est un élément objectif très défavorable à une insertion professionnelle rapide et réussie. Ensuite, de nombreux éléments de la trajectoire de vie sont très défavorables (dépression, harcellements, importants problèmes psychologiques, instabilité...), et tout indique que CD est ancrée dans la précarité. La pérennisation de la situation de CD, avérée par 5 ans sans évolution, représente un handicap certain pour l'entame d'un processus d'insertion, et ce, malgré les contacts réguliers avec les institutions (ANPE et mission locale d'une part et des relations suivies avec des assistantes sociales, un centre d'aide médico-psychologique et des organisations caritatives diverses). La jeune femme CD illustre l'effet désastreux d'une accumulation d'éléments défavorables, il faut toutefois garder à l'esprit que la simple description des éléments de trajectoire comme nous le faisons dans cette section ne permet pas de circonscrire de manière précise les liens de causalité univoques. La situation de CD est le fruit d'une interaction entre des éléments de vie personnelle et des éléments objectifs liés à son parcours de formation et ses relations avec le monde du travail.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
CD	CAP sellerie	Recherche d'emploi				
		vit chez sa mère - pbs psychologiques - depression - quitte de temps en temps le foyer - victime de violence				a vécu en foyer
		Relations importantes avec ANPE, mission locale, association d'insertion, CMP, assistantes sociales, associations caritatives, 115				

Capter la complexité d'un parcours...

Les différents exemples décrits montrent plusieurs choses qu'il est important de garder à l'esprit dans l'analyse de nos résultats :

- Premièrement, chaque trajectoire d'insertion se déroule dans un contexte spécifique. L'interaction, plus que l'imbrication, entre le contexte de vie et les éléments objectifs du parcours d'insertion professionnelle est souvent complexe. Dans ce cadre, l'approche par l'entretien complète de manière pertinente l'interprétation.
- Deuxièmement, la simple observation de synchronies temporelles entre des événements ne permet pas d'inférer des liens de causalité précis. Seule une analyse du contenu du discours peut dans certains cas éclairer ces liens.
- Troisièmement, la spécificité des parcours que nous observons pose la question de la généralisation des résultats. Les données ne se prêtent que difficilement à l'inférence statistique et l'abord descriptif est à la fois nécessaire et suffisant.

3.1.1.2 Relations avec les institutions

Un objectif important de cette recherche est de tenter de déterminer quels sont les rapports entre les institutions et les jeunes femmes en difficulté. Dans quelle mesure le service public de l'emploi remplit son rôle d'aide à l'insertion professionnelle? Les missions locales ont-elles un rôle particulier? Quels sont les problèmes désignés par les jeunes femmes interrogées? Quelles autres institutions jouent un rôle? Toutes ces questions font l'objet d'une partie importante des entretiens. A l'image de ce que nous venons de décrire dans la section précédente concernant l'interaction entre la trajectoire de vie et le parcours d'insertion nous allons procéder à des descriptions détaillées de certains profils rapportés dans le Diagramme 1 en portant une attention particulière à la ligne des chronogrammes consacrée aux relations avec les institutions (ligne grise dans le Diagramme 1).

Des services le plus souvent efficaces ...

De manière générale, et comme l'indique la troisième ligne des chronogrammes du Diagramme 1, la plupart des jeunes femmes interrogées ont eu des relations régulières et suivies avec le service public de l'emploi, et dans certains cas des relations suivies avec d'autres institutions. Le premier constat, le plus évident, est la forte fréquentation des missions locales. Sur 27 jeunes femmes, 16 déclarent avoir eu des contacts réguliers et fréquents avec les missions locales. Dans presque tous les cas, les missions locales sont largement plus fréquentées que l'ANPE. Au total, seules 6 des 27 jeunes femmes déclarent avoir entretenu des relations régulières avec l'ANPE et seulement 3 parmi les 16 ayant eu des contacts réguliers avec les missions locales. Pour ce qui concerne les Assedic, les relations sont évidemment moins régulières et surtout d'ordre administratif. Enfin, toujours de manière générale, seules 2 jeunes femmes de notre échantillon (les observations CD et NM) ont eu très régulièrement recours aux services de structures spécifiques (centre d'aide médico-psychologique, COTOREP, médecine du travail ou autres institutions publiques et diverses associations caritatives ou associations d'aide à l'insertion).

Très clairement, ce premier panorama rapide et général démontre le rôle fondamental joué par les missions locales. Tout indique que les missions locales remplissent un rôle de substitution à l'ANPE pour beaucoup de jeunes femmes de notre échantillon. De plus, dans la plupart des cas, le niveau de satisfaction est très élevé. La plupart des jeunes femmes interrogées se déclarent très satisfaites (voire surprises) par la qualité et la pertinence du suivi de la part des conseillers des missions locales. De surcroît, elles soulignent l'important niveau d'implication des conseillers des missions locales avec lesquels les contacts sont jugés, le plus souvent, comme très bons. A l'image de ce que nous avons réalisé dans la section précédente, nous allons maintenant décrire de manière précise quelques exemples de profils « satisfaits » dans leur relation avec les institutions.

La jeune femme MS (observation 2 du Diagramme 1) est une illustration de l'utilisation appropriée des organismes du service public de l'emploi. Comme l'indique le Diagramme 1, MS a connu deux périodes de recherche active d'emploi dont une première période de plus de 2 ans (entre le milieu de la première année après la sortie du système éducatif et la fin de la troisième année) et une période plus courte d'un peu plus d'un an suite à la démission d'un CDI pour cause de harcèlement moral. Pour ces deux périodes charnières dans son parcours, MS a presque quotidiennement sollicité les services de la mission locale la plus proche de son domicile pour rechercher un emploi (notamment via internet). Elle était aussi reçue régulièrement par un conseiller. Dans tous les cas, MS se déclare entièrement satisfaite des services proposés par toutes les institutions, même si au final ce n'est pas par ce biais qu'elle a pu retrouver un emploi en CDI en boulangerie (emploi trouvé par l'intermédiaire d'une relation personnelle).

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
MS	CAP pâtisserie	Recherche d'emploi et 2 cdd (fleurs et La poste)		CDI vendeuse démission pour harcèlement	Recherche d'emploi	CDI ouvrière pâtisserie
		relations avec anpe et ML / assedic			période de vie maritale avec le conjoint actuel	
					relations avec anpe et ML / assedic	

Un autre exemple illustre l'usage des services de la mission locale dans un contexte toutefois légèrement différent. La jeune femme AK (profil reporté ci-dessous) est depuis plus de 4 ans inscrite à la mission locale la plus proche de son domicile. Après avoir travaillé en CDD dans la restauration (sans lien avec sa formation initiale, sanctionnée par un CAP pressing) AK a repris une formation en vue d'obtenir un CAP dans la restauration tout en restant inscrite à la mission locale et à l'ANPE pour bénéficier d'un minimum d'aides, notamment financières. Au cours de cette période de formation, les contacts ont été relativement limités et plutôt d'ordre administratif. Mais par la suite, à la fin des deux ans de formation, les relations avec la mission locale (et un centre socio-éducatif, où s'est d'ailleurs déroulé l'entretien) se sont pérennisées. De manière régulière, AK est convoquée en rendez-vous pour rencontrer un conseiller de la mission locale ou une assistante sociale. AK porte un jugement très positif sur cet encadrement et l'aide apportée par la mission locale. Elle considère que les services sont très utiles et elle considère que les difficultés qu'elle rencontre depuis la fin de sa nouvelle formation dans sa recherche d'un emploi stable sont liées à d'autres éléments. Elements qui correspondent à une discrimination raciale et les pratiques de recours réguliers à des micro-contrats fréquents dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
AK	CAP pressing	CDD restauration	Formation CAP restauration		recherche d'emploi et extras	
			vit chez ses parents			
			inscrite anpe sans relation. Va régulièrement à la mission locale			

Toujours dans les cas où la mission locale a joué un rôle primordial, la jeune femme EB est une illustration concrète de l'utilisation des services en vue d'une réinsertion. Comme l'indique le Diagramme 1 (et le report du profil ci-dessous), EB a fait appel aux services de la mission locale suite à un licenciement économique après un an de CDI dans une imprimerie (à la fin de la deuxième année post-sortie du système éducatif). Suite à ce licenciement, EB a vivement souhaité changer son orientation initiale pour entamer une formation en CAP « petite enfance ». C'est en grande partie grâce à l'aide des conseillers de la mission locale que EB a pu constituer son dossier pour entamer cette formation, alors que dans le même temps les relations avec l'ANPE et les ASSEDIC se limitaient au minimum administratif. Les relations avec la mission locale se sont poursuivies jusqu'au début de la 6ème année puisque EB n'a connu qu'une seule période de quelques mois en intérim (poste sans lien avec sa formation) suivie d'une période de plus d'un an de recherche active d'emploi. Enfin, au début de la 6ème année, EB a commencé à limiter ses contacts avec les institutions et a obtenu des CDD (domaine médico-social en maison de retraite et centre

d'aide médico-psychologique).

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
EB	BEP secrétariat	CDD imprimerie	CDI ouvrière imprimerie licencié éco	Formation CNED CAP petite enfance (non obtenu)	intérim usine	recherche d'emploi
	problème de dépression et crise de vomissement régulière (moins depuis 1 an), vit chez ses parents					
	peu de relation avec anpe, relations régulières avec ML (aide pour dossier formation) / assedic					

Des services jugés superflus ou moins efficaces...

Les parcours des jeunes femmes ayant eu des contacts limités ou inexistant avec le service public de l'emploi sont très diversifiés. Pour illustrer cet état de fait, nous allons décrire des profils très différents, les jeunes femmes VB, SG, CA et EB2 (respectivement les observations 12, 17, 18 et 25 sur le Diagramme 1, profils reportés pour chaque description).

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
VB	CAP couture	Inactivité - garde sa sœur	Inactivité - garde d'enfants de sa voisine - demande l'agrément pour nourrice - refus		inactivité - 2h ménage / sem	
	vit chez ses parents					s'installe avec son ami chez beau-parents
	pas inscrite à l'anpe, ni mission locale. Trop timide					

La jeune femme VB est inactive depuis l'obtention de son CAP (couture) en 2001. Depuis cette date, VB n'a établi aucun contact avec les institutions et n'a à aucun moment réellement cherché un emploi. Ce cas de figure est très particulier car l'absence de contact avec les institutions n'est pas un choix personnel de VB. En effet, la motivation pour chercher un emploi est bien présente mais VB ne sollicite que le réseau familial ou amical. L'absence de contact avec les institutions est clairement d'origine endogène puisque VB situe l'origine de cette situation au niveau de sa timidité excessive. Par ailleurs, il est important de noter que VB a subi une inspection de la DDASS en vue d'obtenir un certificat d'assistante maternelle. Cette autorisation a été refusée sans raison valable selon ses déclarations. Cet élément participe sans aucun doute à rendre ses relations avec les institutions problématiques, ce qu'elle confirme de vive-voix.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
SG	BEP secrétariat	CDD assistante coiffure	Formation CAP et BP coiffure par apprentissage			
						vit seule, locataire OPAC
	aucune relation avec anpe ou mission locale					

La jeune femme SG n'a eu aucun contact avec les institutions pour des raisons totalement différentes de celles de VB. Depuis sa sortie de l'école en 2001 (BEP secrétariat), SG n'a pas eu la nécessité d'avoir des contacts avec le service public de l'emploi puisque depuis 2001 SG a connu des périodes successives d'activité dans la coiffure pour finir par avoir l'opportunité de préparer un BP coiffure. Dans ce cas précis, seules les relations personnelles et l'entourage ont joué un rôle dans le parcours, sans nécessité de faire intervenir un tiers institutionnel.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
CA	Bac pro compta	recherche d'emploi - inactivité		Formation BTS Compta. A redoublé sa deuxième année		inac
	inscription ANPE mais pas de relation avec mission locale					vit conjoint chez beau-parents
	grossesse					

La jeune femme CA est un exemple de jeune femme qui entretient des rapports minimaux avec les institutions sans véritable raison objective. Après sa sortie de l'école en 2001 (bac pro comptabilité), CA a cherché activement un emploi dans la comptabilité mais sans résultat. Pour autant, ses contacts avec le service public de l'emploi se limitaient à une inscription à l'ANPE et à la consultation des annonces papiers. A aucun moment CA n'a sollicité l'aide d'un conseiller en mission locale ou à l'ANPE. Au cours de cette période, CA a constaté d'elle même que ses difficultés pour trouver un emploi dans sa spécialité étaient en grande partie liées à sa mise en concurrence directe avec des diplômés du supérieur. Après ses 2 années de chômage, marquées par le refus de son

inscription au BTS compatibilité de son lycée d'origine, CA a réussi à s'inscrire sans obtenir le diplôme (après 3 ans elle a pris la décision de tenter à nouveau d'obtenir son BTS en candidat libre).

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
EB2	CAP coiffure	Formation coiffure	CES dans collège	RE = pas de recherche active	Formation poissonnerie	RE / intérim
	"harcèlement"	vit chez grand-mère				
	mauvaises relations avec les institutions			vit en location avec un conjoint actuellement		
			ASSEDIC	relations avec ML ET ANPE pas bonnes	RMI - association intermédiaire	

Pour en terminer avec les exemples de relations problématiques avec les institutions, nous allons aborder un quatrième cas, la jeune femme EB2. EB2 est depuis la sortie de l'école en 2001 en contact régulier avec un grand nombre d'institutions. Malgré ces contacts répétés et fréquents, et surtout malgré le fait que EB2 est demandeuse de services, sa satisfaction n'est que relative voire très mauvaise la plupart du temps. Parallèlement, et peut-être paradoxalement, EB2 multiplie les contacts avec les institutions, aussi bien du secteur public (qu'elle estime plutôt mauvaises) qu'avec des associations d'aide à l'insertion. Tout indique que l'instabilité que connaît EB2 dans ses rapports avec les institutions a des origines complexes et en grande partie endogènes et liées à sa personnalité en apparence relativement instable.

Les 4 exemples présentés dans les paragraphes précédents montrent bien que les raisons potentielles de l'absence, l'instabilité ou l'insatisfaction dans les rapports avec les institutions peuvent être d'origine très diverse et conduire à des situations qui ne sont que très peu comparables. Certaines jeunes femmes sont dans l'éloignement pour des raisons à la fois endogènes et exogènes (i.e. VB), d'autres pour des raisons objectives et exclusivement exogènes (i.e. SG) ou enfin d'autres peuvent être dans des rapports d'insatisfaction permanente pour un faisceau de raisons endogènes (i.e. EB2).

Lorsque l'urgence est la priorité...

Nous terminerons cette partie descriptive des rapports entre les institutions et les jeunes femmes interrogées en décrivant rapidement les deux jeunes femmes ayant des rapports réguliers avec des institutions médico-sociales et autres (les observations 13 et 22 sur le Diagramme 1, CD et NM).

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
CD	CAP sellerie	Recherche d'emploi				
		vit chez sa mère - pbs psychologiques - depression - quite de temps en temps le foyer - victime de violence				la vécu en foyer
	Relations importantes avec ANPE, mission locale, association d'insertion, CMP, assistantes sociales, associations charitatives, 115					

Le parcours de CD a déjà été longuement évoqué dans la section précédente de la description des chronogrammes. Comme nous l'avons évoqué, CD entretient des relations avec de nombreuses institutions, aussi bien du service public de l'emploi (ANPE et mission locale) que les services médico-sociaux (assistantes sociales et centre d'aide médico-psychologique) que des associations caritatives. CD s'est retrouvée à plusieurs reprises dans des situations où les institutions ont pris en charge son hébergement d'urgence en foyer. La répétition de ces situations a conduit CD à faire appel à des associations caritatives et évidemment à différentes assistantes sociales. Compte tenu de l'urgence récurrente de la situation de CD, les aides les plus significatives n'ont pas été le fruit du travail des institutions du service public de l'emploi mais plutôt des institutions caritatives et des services médico-sociaux. C'est d'ailleurs, selon ses déclarations, des bénévoles du secours catholique qui l'ont poussé à reprendre, a priori peu de temps après la date de notre entretien, une formation dans le domaine de l'hygiène. Cette formation représente la première véritable perspective pour CD de sortir de la précarité depuis sa sortie non-diplômée de CAP (spécialité sellerie). Compte tenu des problèmes de santé rencontrés par CD (problèmes psychologiques

relativement invalidants), le rôle limité du service public de l'emploi est compréhensible. Dans une telle situation, la priorité est à l'urgence et à la prise en charge médico-psychologique ou la prise en charge dans le cadre d'un hébergement d'urgence, la mission locale comme l'ANPE ne peuvent avoir qu'un rôle d'intermédiaires.

Chronologie :	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
NM	BEP secrétariat	Formation Centre traumatisés crâniens	RE / CDD aide à domicile	CDD TP agent logistique	CAE TP agent logistique maison de retraite	RE
	Vit à Limoges			Retour à Chateauroux chez parents puis seule en location. Vie maritale		
	Relations complexes avec les institutions : ANPE, COTOREP, Médecine du travail, Préfecture, PLI					Assedic

NM représente un autre exemple de jeune femme ayant eu des relations complexes avec de nombreuses institutions autres que dans le cadre du service public de l'emploi. Toutefois les difficultés rencontrées par NM ne sont pas comparables à celles rencontrées par CD. Même si, comme pour CD, l'interruption des études fut brutale, la raison de cet arrêt est liée à un accident vasculaire cérébral grave (rupture d'anévrisme ayant entraîné des lésions cérébrales irréversibles). Le contexte général de vie de NM au moment de cet accident n'était pas particulièrement défavorable. NM était sportive de haut-niveau et visait une carrière dans l'armée ou chez les pompiers, ce qui correspondait parfaitement à ses aptitudes physiques exceptionnelles de l'époque. Comme le montre le chronogramme, immédiatement après son AVC, NM a été admise dans un centre de rééducation pour traumatisés crâniens assez loin de son domicile. Cette période de rééducation a duré environ 1 an. Immédiatement après cette période, NM a cherché un emploi. Seuls des contrats à durée déterminée lui ont été proposés dans la cadre d'institutions publiques. C'est à ce niveau que NM évoque les difficultés particulières qu'elle a rencontrées avec les institutions chargées de l'encadrement de sa réinsertion, nommément la COTOREP et la médecine du travail. Parallèlement, NM évoque avoir rencontré des difficultés dans ses relations avec la préfecture, l'ANPE et la PLIE. Suite à son AVC et sa période de rééducation, NM a été déclarée invalide mais avec un taux d'invalidité inférieur à 80% (ce qui n'est pas suffisant pour bénéficier de tous les avantages de la carte invalidité de la COTOREP) et parallèlement inapte au travail par la médecine du travail. NM souligne à plusieurs reprises son incompréhension face à ce blocage. Elle-même se sent capable d'exercer une réelle activité correctement rémunérée et à temps plein, sans nécessairement bénéficier d'un encadrement spécifique. Le jour de l'entretien, NM exerçait la fonction d'aide pédagogique à temps partiel dans une école primaire de son quartier.

Cette situation de blocage est particulièrement complexe et a obligé NM à faire appel à un grand nombre d'institutions, mais cela ne lui a pas permis d'évoluer positivement à l'heure actuelle. Le profil de NM est très particulier puisqu'aucune structure n'est réellement adaptée pour lui venir en aide efficacement. Pour expliquer cet état de fait, NM déclare que les structures associatives existantes sont adaptées pour les personnes plus âgées, qui sont de très loin les plus nombreuses à être victimes d'AVC.

3.1.2 Les jeunes femmes hors-champ d'analyse

Pour terminer les descriptions des chronogrammes, nous allons présenter très succinctement les profils détaillés dans le Diagramme 2. Pour mémoire, les parcours des 7 jeunes femmes concernées sont considérés comme hors-champs pour notre recherche. Comme l'indique le Diagramme 2, les 7 jeunes femmes ont poursuivi des études après l'année 2001 et 3 ont poursuivi jusqu'à l'obtention d'un diplôme du supérieur (BTS pour CR, EF et EC qui a obtenu une licence professionnelle par la suite), 3 ont poursuivi dans le secondaire jusqu'à l'obtention d'un BAC à la suite d'un BEP (MC et RP ont obtenu un bac pro commerce et LD un bac SMS) et enfin SB a poursuivi jusqu'à l'obtention d'un BP par apprentissage à la suite de son CAP, lui aussi obtenu par apprentissage.

Diagramme 2 : parcours détaillés (entre 2001 et 2006) des 7 jeunes femmes hors-champ.

Chronologie	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année
LD	BEP	1ère SMS	BAC SMS	DUT GEA abandon	int. re CDD	intérim RE CDD RE
SB	CAP en apprentissage	Contrat d'apprentissage BP (1 an de redoublement)			congé mat	CDI préparatrice en pharmacie
CR	bac compta	BTS assistante de gestion PME / PMI par apprentissage		CDI assistante de gestion		
RP	BEP vente	BAC PRO commerce par apprentissage			CDI superviseur	
EF	bac agri	BTS protection des cultures		contrat de qualification conduite de culture sous serres		CDI responsable de production
EC	BEP	BT vêtement création		BTS industrie du textile option productique		Licence professionnelle en textile CDD
MC	BEP	Bac pro commerce		CDI Vendeuse Intersport		

Parmi ces jeunes femmes hors-champs il faut tout de même noter que la trajectoire de LD est la plus précaire (première observation du Diagramme 2). Après l'abandon précoce des études en IUT GEA, LD alterne emplois précaires (CDD et intérim) et périodes de chômage. Les trajectoires de 5 autres jeunes femmes sont beaucoup moins problématiques car elles ont toutes obtenu un CDI très rapidement après leurs études. Enfin, EC se distingue par la réussite de l'obtention de sa licence professionnelle lors de l'entretien.

3.1.3 Impact de la formation initiale

La description des parcours des jeunes femmes sur trois dimensions (parcours d'insertion professionnelle, parcours de vie et relations avec les institutions) brosse un portrait précis et complet des parcours et participe à faire émerger des tendances en rapport avec les spécialités de formation. L'objet de la présente section est d'établir un état des lieux du parcours de formation avant l'entrée sur le marché du travail. La question de l'impact de la formation initiale dépasse la simple considération du faible niveau de qualification ou de la spécialité mais concerne aussi la problématique de l'orientation initiale vers une formation professionnalisante et la question du goût pour les études. Ces différents aspects faisaient l'objet d'une partie significative des entretiens.

Les jeunes femmes de notre échantillon sont le plus souvent issues de formations où la concurrence avec des jeunes ayant un niveau de qualification plus élevé est importante. Comme l'indique les données rapportées dans le Tableau 16, la catégorie largement majoritaire des 33 jeunes femmes de notre échantillon correspond aux secteurs des services (« technico-professionnels des services » dans la nomenclature officielle des spécialités de formation). Les métiers correspondants (services aux personnes, secrétariat/gestion, comptabilité, communication...) sont, d'une part très féminisés et, d'autre part, l'insertion professionnelle dans ces secteurs est sujette à des tensions concurrentielles entre diplômés. Les jeunes femmes qui font l'objet de notre enquête ont un niveau de qualification trop faible pour exercer dans des métiers où l'appétence en diplômés du supérieur est forte. Cette concurrence est clairement identifiée par de nombreuses jeunes femmes interrogées. Certaines pointent l'absence d'opportunité dont l'origine est, selon elles, un effet territoire (absence de poste dans le bassin local d'emploi) ou encore une saturation du marché de l'emploi dans les secteurs tels que la comptabilité ou le secrétariat. D'autres identifient l'insuffisance de leur niveau de qualification pour concurrencer, par exemple, des BTS. La plupart des jeunes femmes concernées par ces secteurs sont, en réalité, souvent dans un cas de figure comparable. Au delà d'un hypothétique effet territoire, compréhensible lorsque la jeune femme est en milieu rural mais difficilement identifiable, ce qui transparaît le plus dans les entretiens c'est l'insuffisance de leur qualification dans ces secteurs concurrentiels. Le niveau de qualification faible apparaît sans surprise comme un facteur de fragilisation dans le processus d'insertion, et évidemment encore plus pour les jeunes femmes non diplômées.

Dans ce contexte, quels sont les éléments qui limitent les possibilités offertes aux jeunes femmes de poursuivre leurs études? Pour la plupart des jeunes femmes, c'est avant tout un manque de motivation (ou de goût) pour les études. Une très grande majorité des jeunes femmes de notre

échantillon déclare ne pas réellement avoir choisi de faire tel ou tel BEP ou CAP. La limitation du choix est souvent identifiée par les jeunes femmes comme étant liée à des lacunes dans l'offre de formation sur le territoire local et l'impossibilité qu'ont beaucoup de jeunes femmes pour se déplacer et poursuivre dans une voie qui pourrait mieux correspondre à leur projet. Aucune jeune femme ne pointe spécifiquement des lacunes dans les aides à l'orientation, aides qu'elles ont paradoxalement assez peu sollicitées d'elle-même et qui, lorsqu'elles leur ont été proposées, n'ont pas été identifiées comme la cause des problèmes d'orientation qu'elles ont pu connaître.

Très souvent, la limitation dans les possibilités d'orientation, particulièrement lorsque la jeune femme était en milieu rural, s'ajoute un simple manque d'envie de poursuivre les études. Ce qui se confirme dans l'entretien car de nombreuses jeunes femmes se déclarent tout simplement déçues par leur formation en CAP, BEP ou, plus rarement, baccalauréat professionnel. L'élément le plus souvent pointé est la faiblesse des débouchés offerts. C'est ce dernier point qui est ressenti comme l'élément qui a conduit certaines vers une perte de motivation parfois présente dès l'entame de la formation. Ce constat est particulièrement vrai pour les formations en secrétariat ou en comptabilité. Tout d'abord, de nombreuses jeunes femmes formées dans ces domaines déclarent ne pas avoir eu le choix dans leur orientation initiale. Certaines ont entamé leur formation comme un projet « par défaut », d'autres par obligation et manque de place dans les formations qui les intéressaient plus. Par la suite, la déplaisance ressentie par rapport à la spécialité se combine avec l'identification rapide du manque de débouchés pour conduire à une démotivation réelle. Au delà du manque de motivation, certaines jeunes femmes insistent sur le fait qu'aucune possibilité de formation ne leur était proposée à l'issue, par exemple, de leur BEP secrétariat en raison d'un manque de place et de la sélectivité qui en découle. Dans tous les cas, il faut garder à l'esprit que la plupart des jeunes femmes de notre échantillon provient d'un milieu modeste où les moyens ne leur permettaient que très rarement d'avoir la mobilité parfois indispensable pour poursuivre leurs études.

En complément de ce faisceau de raisons exogènes et endogènes, l'absence de poursuite d'études est dans beaucoup de cas identifié par les jeunes femmes comme un souhait d'entrer rapidement dans la vie active. Même si beaucoup insistent sur le fait qu'elles souhaitaient rapidement devenir indépendantes, la motivation profonde pour ce projet n'est pas toujours clairement identifiable. Certaines jeunes femmes montrent dans leurs propos qu'elles ont intériorisé les éléments de leur situation, ce qui les conduit parfois à une forme d'autocensure dans leurs ambitions de poursuivre des études, même lorsqu'elles avaient identifié que leur faible niveau de qualification allait les placer dans une situation délicate et limiter les possibilités d'insertion professionnelle.

En résumé, qu'elles soient diplômées ou pas, de nombreuses jeunes femmes de notre échantillon ont :

- en grande partie abandonné l'idée de trouver un emploi dans leur spécialité de formation initiale (surtout pour les formations dans le secteur des services). Cet élément est en grande partie lié à leur sous-qualification par rapport aux concurrent(e)s qui cherchent un emploi dans le domaine des services et à l'appétence de ces secteurs en personnels hautement qualifiés.
- intériorisé, à tort ou à raison, les lacunes dans leur parcours de formation au point d'abandonner toute ambition de poursuivre ou reprendre leurs études.
- été contraintes dans leur orientation initiale : contraintes exogènes (lacunes dans les opportunités de formation, limites dans leur mobilité faute de moyens suffisants...) et contraintes endogènes par manque de motivation.

La problématique de l'impact de la formation initiale sur le parcours d'insertion doit être abordée en synergie avec les différentes dimensions évoquées dans les sections précédentes. Certains profils de trajectoire, par exemple CD, montrent qu'un arrêt prématuré des études peut être concomitant avec un événement de vie dramatique, une absence de motivation réelle pour les études et une urgence du point de vue de la situation financière. Pour autant, il est très difficile de déterminer quel élément est déterminant dans le basculement vers une trajectoire difficile.

3.1.4 Synthèse des analyses descriptives

La description précise des parcours des nombreuses jeunes femmes a surtout montré que l'approche multidimensionnelle apparaît indispensable pour mieux comprendre les éléments qui participent à la détermination d'une trajectoire d'insertion professionnelle. Tout indique qu'une situation donnée ne peut être abordée qu'en se limitant aux éléments objectifs (domaine de formation, milieu social ...). Le plus souvent, les éléments de chaque dimension ont un rôle : contexte de vie, relations avec les institutions, domaine ou niveau de la formation, relations avec le monde entrepreneurial (...). Une trajectoire donnée est unique, mais il est possible de dégager des similitudes pour regrouper les individus dans des catégories grossières (comme nous l'avons fait dans les sections portant sur les dimensions « influences du parcours de vie » et « relations avec les institutions »). Pour ce qui concerne l'impact de la formation initiale, les éléments sont plus objectifs, et évalués comme tels par les jeunes femmes, et les tendances générales sont assez clairement identifiables (domaines avec appétence en diplômés du supérieur, manque de motivation pour les études, manque de moyens pour la mobilité, nécessité ou envie d'entrer dans la vie active...).

Même si les descriptions des parcours sont précises, il est très difficile pour le lecteur de visualiser l'articulation entre les éléments que nous avons évoqué. C'est pourquoi nous avons soumis les données issues des entretiens à une analyse des correspondances multiples. Pour mémoire, ces analyses permettent de rendre lisible l'articulation entre différentes variables et de positionner ces variables (et les individus) sur un plan structuré par deux axes explicatifs.

3.2 Analyse des correspondances multiples : trois itinéraires de jeunes femmes en difficulté d'insertion

Les analyses que nous allons présenter dans cette section du rapport doivent, en relation avec les histoires de vie racontées par les jeunes femmes, nous permettre de dégager des catégories et des trajectoires-types. L'objectif principal est d'associer, dans un même modèle, des variables relatant les dimensions : trajectoire professionnelle, trajectoire de vie, relations avec les institutions et parcours scolaires.

3.2.1 Les variables du modèle d'analyse

Le premier groupe de variables doit nous permettre de synthétiser le **vécu professionnel** pendant les cinq premières années de vie active. Nous avons donc sélectionné des variables qui faisaient référence à des périodes d'instabilité liée à l'inactivité, au chômage ou à la formation, et à des périodes de stabilité d'emploi. Nous avons également retenu la situation à la date de l'enquête, soit 5 ans après la sortie du système éducatif. Enfin, la prise en compte des démarches entreprises pour trouver un emploi s'est faite à travers la variable sur les relations nouées par les jeunes femmes avec les institutions liées à l'emploi.

- CDI (CDI vs NCDI) : la jeune femme a-t-elle eu accès à un CDI pendant les 5 premières années de vie active ?
- Chômage de longue durée (CLD vs PASCLD) : la jeune femme a-t-elle connu une période de chômage de longue durée ? Nous considérerons comme chômage de longue durée une période supérieure ou égale à deux ans sur les cinq années.
- Inactivité de longue durée (ILD vs PASILD) : la jeune femme a-t-elle connu une période de longue inactivité ? Cette variable est calculée sur une période supérieure ou égale à deux ans sur les cinq années.
- Emploi au bout de 5 ans (EMP_5ans vs NEMP_5ANS) : la jeune femme est-elle en emploi à la date de l'enquête ?
- Reprise d'études ou de formation (REP_ETUDE vs NREP_ETUDE) : la jeune femme a-t-elle repris ses études au cours des cinq années ? Par reprise d'études ou de formation, nous entendons toute période de formation qualifiante ou diplômante qu'elle a validée ou non. Les remises à niveau, les formations dans des entreprises intermédiaires ne sont pas prises en compte.
- Les relations régulières avec les institutions liées à l'emploi (RELREG vs NRELREG) : La jeune femme a-t-elle eu des contacts réguliers avec l'ANPE et/ou la mission locale ? Nous considérons que les jeunes femmes qui ont eu plusieurs contacts avec ces institutions pendant leur période de chômage ou d'inactivité ont eu des contacts réguliers. Un seul entretien n'est pas suffisant.

Le deuxième groupe de variables a pour objectif de capturer le **parcours scolaire** de la jeune femme. Le but est de savoir si la jeune femme est en situation d'échec ou de réussite scolaire et de comprendre comment s'est déroulée l'orientation.

- le niveau de diplôme (NIVEAU vs NNIVEAU) : la jeune femme a-t-elle un niveau 4 (baccalauréat professionnel) ?
- le diplôme (DIPLOME vs NDIPLOME) : la jeune femme a-t-elle obtenu le diplôme dans lequel elle était inscrite avant sa sortie du système scolaire ?
- l'orientation choisie (ORIENT_CHOIX vs NORIENT_CHOIX) : nous avons demandé à l'ensemble des interrogées si elles avaient choisi leur orientation.

Le troisième groupe de variables concerne la **situation sociale et psychologique** de la jeune femme. Les deux premières variables sont en relation avec la situation familiale : est-elle entrée dans l'âge adulte, a-t-elle fondé une famille ? Les deux autres variables interrogent davantage les problèmes liés aux accidents de vie, notamment le décès d'un parent ou encore des problèmes d'ordre psychologique.

- décohabitation (DECOHAB vs NDECOHAB) : la jeune femme a-t-elle quitté le foyer parental ?
- enfant (ENFANT vs NENFANT) : la jeune femme a-t-elle des enfants ?
- fragilités psychologiques (PSY vs PASPSY) : la jeune femme a-t-elle subi ou subit-elle des violences physiques ou psychologiques, une dépression, un handicap, une timidité excessive ?
- décès d'un des parents (MORT vs PASMORT) : la jeune femme a-t-elle un de ces parents décédés ?

Le quatrième groupe de variables fait référence à **l'environnement facilitant l'insertion professionnelle** à savoir la possession d'un permis de conduire et l'environnement de vie.

- le permis de conduire (PERMIS vs NPERMIS): la jeune fille possède-t-elle le permis de conduire ?
- environnement urbain (URBAIN vs RURAL): la jeune fille vit-elle dans un environnement urbain ?

Chaque variable est binaire (oui/non). Nous avons procédé à une Analyse des Correspondances Multiples (ACM) sur un modèle d'analyse qui comprend l'ensemble des variables susmentionnées .

3.2.2 Les résultats du modèle d'analyse

Les deux premières dimensions (axes explicatifs) capturent 35% de l'inertie du modèle, ce qui est très satisfaisant. Les positions relatives des variables dans le plan délimité par les deux axes principaux sont reportées dans le Diagramme 3.

La première dimension est représentée sur l'axe horizontal du Diagramme 3 et les modalités explicatives de cet axe sont représentées dans le plan sous forme de losange bleu. Cet axe oppose l'insertion professionnelle et la réussite scolaire (vers la gauche) à l'isolement professionnel et l'échec scolaire (vers la droite). Ainsi, comme le montre très clairement le Diagramme 3, les modalités CDI vs NCDI, EMP_5ANS vs NEMP_5ANS, DIPLOME vs NDIPLOME apparaissent comme explicatives de la première dimension que nous pouvons qualifier de dimension « **parcours scolaire-insertion** »². En d'autres termes, avoir été en CDI, être en emploi à la date de l'entretien et être diplômé est associé à une meilleure insertion et/ou un parcours scolaire de meilleure qualité. Cette césure est accompagnée, de manière surprenante, par la variable « environnement de vie » des jeunes femmes (URBAIN vs RURAL). La position des modalités « environnement de vie » par rapport à l'axe de la dimension « **parcours scolaire-insertion** » tend à montrer que vivre en milieu urbain ne favorise pas une insertion professionnelle de qualité et un parcours scolaire réussi. En réalité, les jeunes femmes interrogées s'insèrent d'autant mieux qu'elles sont en milieu rural. Nous pouvons faire deux hypothèses à ce niveau :

- soit que notre variable est discutable étant donné qu'elle place en milieu urbain les personnes habitant Tours comme celles habitant Issoudun,
- soit que les jeunes femmes situées en zone urbaine habitent des quartiers « sensibles » dont on connaît, par ailleurs, les problèmes qu'ils posent en terme d'insertion.

Enfin, le Diagramme 3 montre qu'avoir connu des problèmes d'ordre psychologique (PSY) ou ne pas avoir le permis de conduire (NPERMIS) tend à être associé à des difficultés d'insertion et de formation (partie droite de l'axe « **parcours scolaire-insertion** »). A l'inverse, être formé à un niveau 4 (baccalauréat professionnel, modalité NIVEAU sur le Diagramme 3) positionne à gauche de l'axe, donc vers une situation favorable.

La seconde dimension représentée par l'axe vertical sur le Diagramme 3 différencie la fondation d'une vie familiale et l'inactivité sans reprise d'études (partie supérieure) de la vie chez les parents et d'une absence d'inactivité avec reprise d'études (partie inférieure). Les variables explicatives de cette dimension sont signalées par un triangle vert sur le Diagramme 3. Ainsi, les variables ENFANT vs NENFANT, ILD vs PASILD, REP_ETUDE vs NREP_ETUDE apparaissent contribuer à l'explication de la dimension que nous pouvons désigner sous le terme de dimension « **vie familiale-inactivité** ». Le découpage s'élabore selon le schéma de la mère au foyer, inactive et qui n'a pas repris ses études pour les modalités situées en haut du Diagramme 3. La modalité « orientation choisie » est elle aussi positionnée dans la partie supérieure de l'axe. Ce résultat n'est pas surprenant et confirme que lorsque l'orientation a été choisie la nécessité de reprendre des

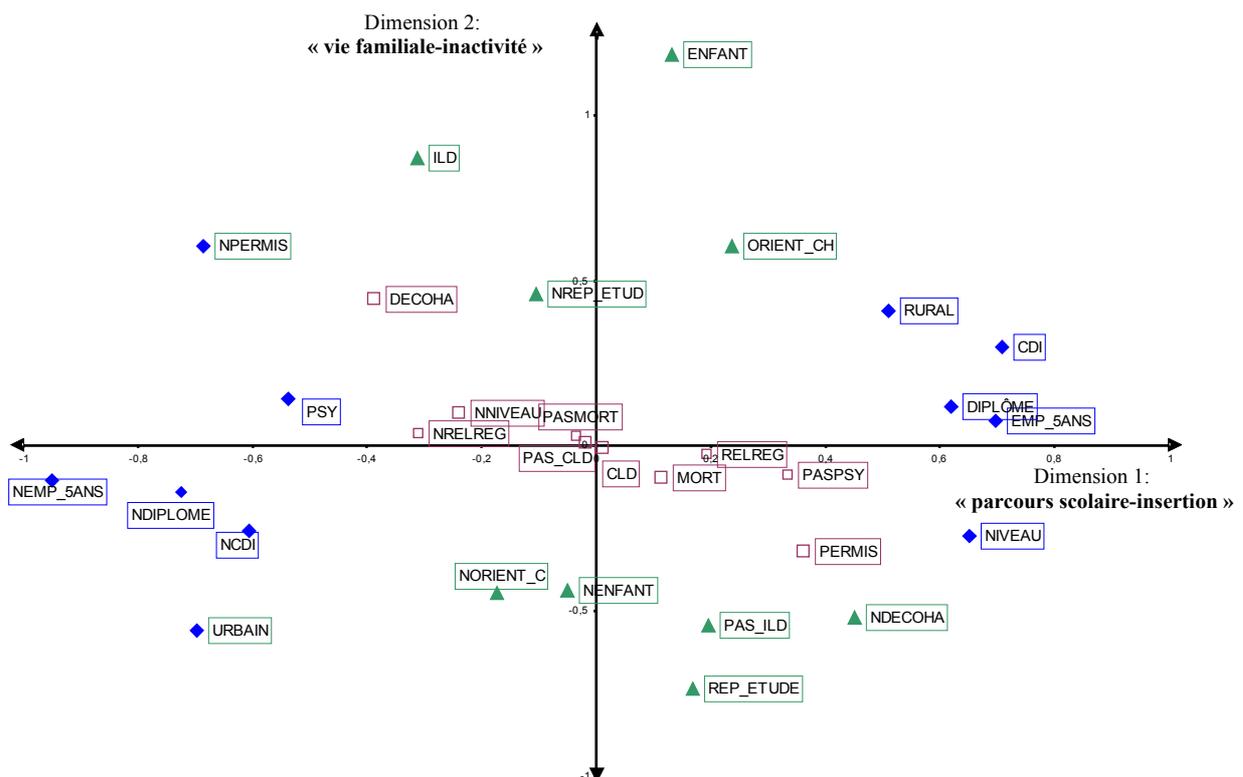
² Pour des raisons de commodité, nous parlerons indifféremment de dimensions ou d'axes explicatifs.

études est faible. La modalité associée à l'absence de permis de conduire est elle aussi positionnée en haut de l'axe « **vie familiale-inactivité** ». En toute logique, ne pas avoir de permis de conduire est plus souvent associé à l'inactivité sans reprise d'études et une vie familiale stabilisée.

A l'opposé, pour les modalités positionnées dans la partie inférieure du plan et de l'axe « **vie familiale-inactivité** », nous trouvons des jeunes femmes qui ont repris leurs études (REP_ETUDE). Ces jeunes femmes n'ont souvent pas encore développé de vie familiale et vivent souvent encore chez leurs parents. La reprise d'études pourrait être ici davantage la conséquence d'une orientation « subie ». A noter que la modalité « environnement urbain » (URBAIN sur le Diagramme 3) apparaît également contribuer à l'axe « **vie familiale-inactivité** ». Etre en milieu urbain tend à être associé à une vie familiale moins stabilisée et à plus de reprise d'études.

Enfin, les autres modalités signalées par un carré pourpre ont une faible influence sur les deux dimensions « **parcours scolaire-insertion** » et « **vie familiale-inactivité** ». Ce résultat apparaît clairement au travers de leur positionnement central autour de l'origine (au croisement des axes). Néanmoins, les modalités « PASPSY, RELREG et NRELREG » ont une empreinte non négligeable sur l'ensemble du modèle. Leurs positions par rapport aux axes montrent bien que des relations régulières avec les institutions et l'absence de « fragilités psychologiques » participent à une insertion professionnelle de qualité.

Diagramme 3 : Analyse des correspondances multiples, représentation des deux axes principaux dans la capture de l'inertie et positions des modalités par rapport à ces axes.



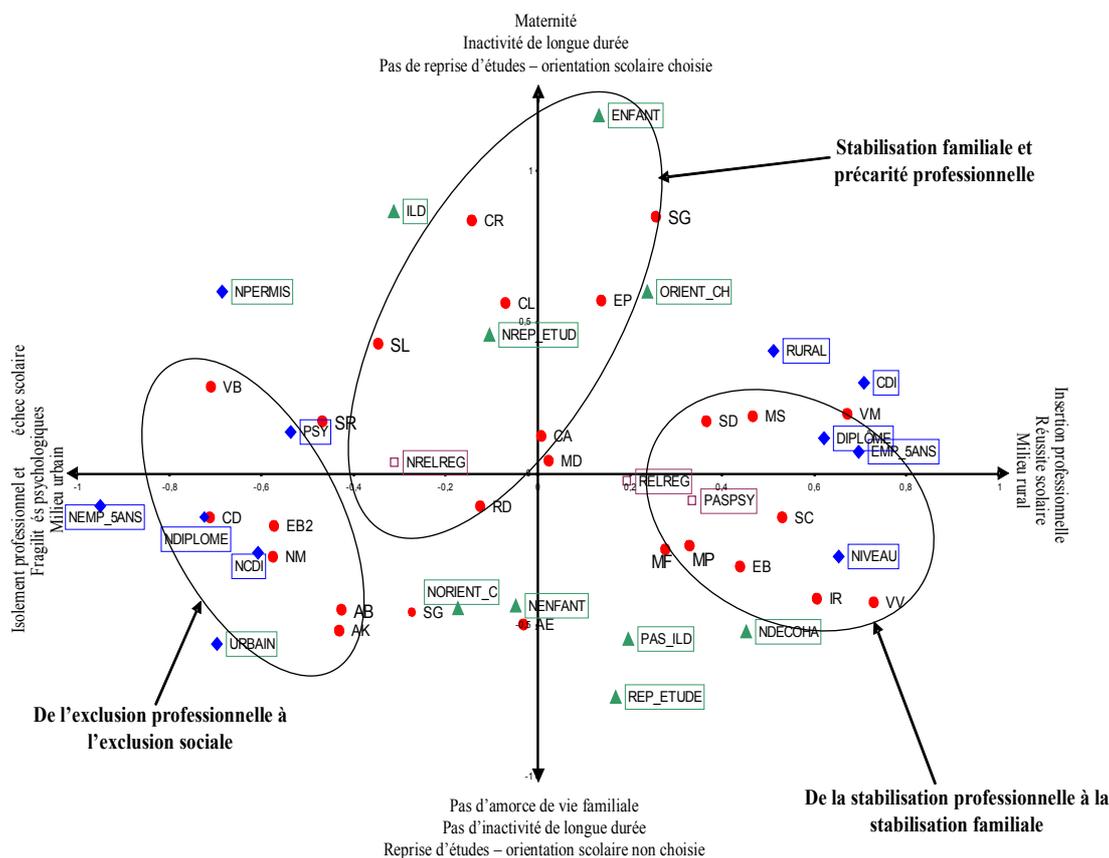
Nous avons complété le modèle d'analyse en projetant les individus dans le plan (ces derniers sont signalés par des points rouges sur le Diagramme 4). Comme nous le détaillerons dans la section qui suit, cette nouvelle approche va nous permettre de distinguer trois types d'itinéraires « types » en fonction du positionnement des jeunes femmes.

3.2.3 Trois itinéraires de jeunes femmes en difficulté d'insertion

L'ensemble des jeunes femmes interrogées a connu l'instabilité professionnelle au cours des trois premières années de vie active (Macaire & Timotéo, 2005). Leurs situations étaient dominées soit par un chômage persistant, soit par une inactivité durable. Néanmoins, comme l'a montré la première partie de ce rapport, l'évolution de leur situation au cours des deux années qui ont suivi a conduit à dissocier leur devenir professionnel. Certaines ont connu une évolution professionnelle favorable, d'autres se sont exclues un peu plus. Enfin, un certain nombre a continué à osciller entre emplois précaires et périodes d'inactivité ou de chômage.

L'association de ces divers parcours professionnels avec la stabilité sociale et familiale par l'intermédiaire de l'ACM permet de distinguer trois itinéraires de jeunes femmes en difficulté d'insertion. Chaque itinéraire regroupe à peu près un tiers des personnes interrogées. Rappelons ici que l'ACM n'est qu'un outil pour l'aide à l'interprétation. A aucun moment ce qui est décrit dans cette analyse ne remet en cause la validité de l'analyse descriptive multidimensionnelle présentée en détail dans les sections précédentes. Cette nouvelle approche est complémentaire à la précédente, parfois redondante, et l'objectif est de clarifier l'interprétation en rendant lisible les regroupements de jeunes femmes.

Diagramme 4 : Analyse des correspondances multiples, représentation des deux axes principaux et positions des modalités et des individus par rapport à ces axes.



Note : pour simplifier la représentation, les modalités non-significatives ne sont reportées que lorsqu'elles correspondent à une modalité opposées à une modalité qui contribue significativement à un axe.

3.2.3.1 Groupe « de l'exclusion professionnelle à l'exclusion sociale »

Pour ce groupe de jeunes femmes, positionné à gauche sur le Diagramme 4, les difficultés d'insertion professionnelle rencontrées en tout début de vie active se confirment. Elles ne sont pas en mesure de retrouver un emploi stable tant elles sont éloignées de l'emploi. A aucun moment elles ont eu accès à un CDI et une seule est en emploi (CAE) à la date de l'enquête. Ces jeunes femmes ont en commun un parcours scolaire inachevé de niveau 5 (à l'exception d'une qui a entamé un baccalauréat professionnel, dont elle garde un mauvais souvenir).

Différentes situations peuvent se présenter. Certaines connaissent un chômage de très longue durée, comme par exemple AK, qui après avoir repris ses études de CAP Restauration pendant 2 ans (CAP validé), connaît une situation de chômage depuis 2 ans. D'autres sont inactives par découragement depuis la sortie du système éducatif, comme par exemple VB qui après une demande d'agrément d'assistante maternelle refusé deux fois pour timidité excessive se sent désemparée et ne voit pas de réorientation professionnelle possible. Enfin, certaines connaissent un parcours très instable oscillant entre reprise d'études (avec formations plus ou moins qualifiantes), un peu d'intérim ou de contrats aidés et chômage de longue durée. L'exemple le plus frappant est celui de EB2 qui, depuis sa sortie du système éducatif, a connu un CDD, un CES, une formation coiffure, une formation en poissonnerie, de l'intérim et une formation en entreprise intermédiaire, le tout entrecoupé de longues périodes de chômage.

Pourtant, comme nous l'avons déjà dit dans la partie consacrée à l'analyse descriptive multidimensionnelle, ces personnes fréquentent le plus souvent les institutions liées à l'emploi, à l'exception de deux jeunes femmes qui refusent tout contact, soit par refus de l'assistantat, soit par timidité. Les autres ont une vision plutôt négative de l'ANPE mais ont une bonne image de la mission locale. Elles s'y rendent très régulièrement et sont satisfaites des services rendus.

L'exclusion professionnelle de ces jeunes femmes est à relier aux fragilités psychologiques importantes dont elles souffrent. Toutes ont été dépressives ou ont subi des violences physiques ou psychologiques. Sans oublier NM qui est handicapée physique après un AVC et est ballottée d'institutions en institutions (ANPE, COTOREP, ASSEDIC, CG...) sans qu'aucune ne prenne une décision quant à sa possibilité de travailler.

Enfin, la situation familiale de ces jeunes femmes est très instable. Aucune n'est mère à la date de l'enquête. Seules deux ont un « petit ami ». Une majorité a quitté le domicile parental, ce qui les fragilise d'autant plus car elles doivent subvenir seules à leurs besoins. L'exclusion sociale ne concerne encore qu'une minorité d'entre elles à l'exception notable de CD (cf. la partie consacrée à l'analyse des profils)

A l'écoute de leurs histoires de vie, le basculement de l'exclusion professionnelle à l'exclusion sociale est un des devenir possibles pour une majorité d'entre elles.

3.2.3.2 Groupe « De la stabilisation professionnelle à la stabilisation familiale »

Les jeunes femmes qui constituent ce groupe ont réussi à se sortir de l'instabilité professionnelle dans laquelle elles étaient à la sortie du système scolaire. Elles ont en commun d'être davantage diplômées que le groupe précédent et d'avoir un niveau de qualification plus élevé. Elles sont toutes en emploi à la date de l'enquête et ont très majoritairement un CDI. Seuls deux sont en CDD mais ces dernières ont passé la majorité des cinq années en emploi et l'une d'entre

elles a déjà occupé un emploi en CDI mais a été licenciée économiquement au bout d'une année.

Néanmoins, leurs parcours professionnels ne sont pas rectilignes. Nous pouvons distinguer deux sous-groupes : un groupe où la reprise d'études a permis une insertion professionnelle de qualité par la suite et un groupe où le cumul des petits boulots associé à l'aide des missions locales a conduit au CDI.

La moitié d'entre elles ont d'abord connu les « petits boulots » et le chômage avant de reprendre une formation. Une a validé un CAP agent de sécurité alors qu'elle avait un baccalauréat professionnel de secrétariat. Une est devenue ambulancière après l'obtention d'un baccalauréat en comptabilité. Une autre a obtenu un CAP fleuriste après un BEP production florale non validé. Le parcours de IR représente assez fidèlement le cheminement de ces jeunes femmes. En effet, diplômée d'une mention complémentaire après un BEP sanitaire et sociale, IR a commencé sa carrière professionnelle par un CDD d'aide à domicile. Elle s'est aperçue très vite que ce métier ne lui plaisait pas. A la fin de son contrat, elle s'est mise à chercher un autre type d'emploi et après une année de difficultés et de chômage, elle a décidé de tenter le concours de l'école d'aide-soignante. Une fois ce concours obtenu, elle a trouvé rapidement un CDD d'aide-soignante et depuis plus de deux ans, elle a un CDI d'aide-soignante dans une maison de retraite. Ces jeunes femmes qui ont repris leurs études ont eu globalement peu de relations avec l'ANPE ou la mission locale pendant leurs périodes de chômage.

Un deuxième sous-groupe rassemble les jeunes femmes qui ont cumulé les emplois précaires (CDD, intérim) avant de décrocher un CDI plus ou moins rapidement. Ces personnes avaient peu de relation avec l'ANPE mais se rendaient régulièrement à la mission locale dont l'aide les satisfaisait.

Enfin, une jeune femme après une longue période d'inactivité « choisie » a trouvé un emploi d'intérimaire dans l'entreprise où travaille son père et a décroché un CDI par la suite dans la même entreprise.

Cette insertion professionnelle dans des emplois stables n'est pas accompagnée, dans la majorité des cas, d'une décohabitation et de la fondation d'une famille. La majorité de ces jeunes femmes ne vivent pas en couple et habitent encore chez leurs parents. Une seule vit maritalement et à un enfant et une minorité a « un petit ami ».

Lorsque nous les interrogeons, il est clair que la priorité était l'insertion professionnelle avant le mariage et la maternité. En revanche, maintenant qu'elles se sont stabilisées dans l'emploi, une partie d'entre elles commence à y penser.

En conclusion, les jeunes femmes de ce groupe sont stabilisées professionnellement mais n'ont pas encore de stabilité affective et familiale.

3.2.3.3 Groupe « Stabilisation familiale et précarité professionnelle »

Les jeunes femmes de ce groupe ont la particularité d'avoir fondé une famille et/ou de vivre en couple. Elles ont toutes quitté le domicile parental. Une seule a un niveau de qualification 4 et seule une moitié avait validé un diplôme à la sortie de l'école.

Une très nette majorité a connu une longue période d'inactivité, le plus souvent d'au moins deux ans, la moitié pour élever un enfant. Pour l'autre moitié, l'inactivité est liée, soit à la reprise d'études, comme CL, soit à des problèmes psychologiques (notamment des dépressions).

Une majorité d'entre elles connaît actuellement l'emploi. 2 sont en CDI et 2 en CDD de longue durée (plus de 6 mois). Ces emplois sont très récents et font suite à une longue période d'inactivité. Ainsi, par exemple, SG a donné naissance à un premier fils à la fin de ses études, a cherché un emploi pendant deux ans (tout en touchant les ASSEDIC suite à sa formation de CAP d'horticulture par apprentissage) et a entamé une seconde grossesse pendant cette période. Elle a ensuite bénéficié d'un congé parental de trois ans pendant lequel elle a recommencé à travailler à mi-temps. Enfin, elle est en CDI depuis 6 mois dans la même entreprise que celle où elle a effectué son mi-temps. Pour celles qui ne sont pas en emploi, l'inactivité ou la recherche d'emploi fait suite à des emplois précaires. Ces jeunes femmes, comme les autres, ont peu de contact avec l'ANPE mais se rendent régulièrement à la mission locale.

Lorsque nous interrogeons ces jeunes femmes, il semble qu'une partie d'entre elles basculent vers une insertion professionnelle de qualité. En revanche, certaines pourraient facilement entrer dans l'exclusion professionnelle si un emploi n'est pas trouvé rapidement.

Partie 3

Synthèse des résultats, discussion et perspectives

Synthèse des résultats

Délimiter les parcours d'insertion professionnelle des jeunes et en circonscrire les déterminants principaux sont les objectifs de l'enquête « insertion des jeunes issues de la filière de formation professionnelle en région Centre ». Le volet entretien de l'enquête présenté dans ce rapport avait pour objectif de préciser les caractéristiques d'un sous-échantillon apparaissant particulièrement fragile à l'issue du premier volet (trajectoires-types « chômage persistant » et « inactivité » définies à partir du premier volet de l'enquête). Approfondir l'analyse nécessite l'utilisation d'une méthodologie d'enquête qui permet de mieux cerner le contexte réel qui conduit certains individus vers une trajectoire particulièrement difficile. La méthodologie de l'entretien individuel non-decontextualisé apparaît comme la méthode la mieux adaptée pour mener à bien cet objectif. Le rapport présente deux approches analytiques à partir des entretiens. Ces analyses apportent des réponses, au moins partielles, au questionnement des acteurs régionaux concernant la spécificité de la population des jeunes femmes peu (ou pas) qualifiées :

- Premièrement, le rapport présente une analyse des entretiens qui vise à déterminer les éléments à prendre en compte sur trois dimensions : le parcours de vie (événements marquants, problèmes psychologiques...) le parcours d'insertion professionnelle (emplois, périodes de chômage ou d'inactivité...) et les relations avec les institutions (notamment le service public de l'emploi...). Ces trois dimensions sont évoquées par le biais d'une description détaillée des monographies en regroupant ces monographies en situations prototypiques.

*Les réponses que donne cette analyse vont au delà de la mise en avant de tendances et de déterminants dans la fragilisation d'un parcours d'insertion. La description des monographies montre qu'il est nécessaire de prendre en considération l'ensemble des dimensions pour caractériser une situation. Parfois les éléments associés au parcours de vie apparaissent à la fois comme cause et conséquence d'un parcours d'insertion professionnelle délicat et/ou des relations difficiles avec les institutions. Cette ambiguïté tend à montrer qu'un parcours se constitue à partir d'éléments exogènes aisément mesurables (niveau de formation, origines sociales, problèmes de santé...) ou peu mesurables (lieu de vie, contexte familiale, conditions de vie...) et d'éléments endogènes (personnalité, motivation...). Ces éléments sont d'appréhension complexe pour le chercheur, leurs effets ne sont pas **cumulatifs** dans un cadre **déterministe** mais **interactifs** sur un **continuum**. En d'autres termes, nos analyses soulignent le rôle du contexte général de vie en **synergie interactive** avec les éléments « socio-economico-éducatifs » plus objectifs. Il est possible de parler de parcours **émergeant** dans un environnement spécifique, c'est ce qui les rend idiosyncrasiques et presque insaisissables par la simple mesure objective. Enfin, les résultats montrent que les relations avec les institutions sont très majoritairement bien évaluées par les jeunes femmes interrogées.*

- Deuxièmement, le rapport présente des analyses dont le but est de préciser les déterminants **objectifs** qui impactent les risques de basculement vers un parcours d'insertion difficile et une situation de vie globalement instable ou au contraire qui conduisent à une stabilisation familiale et vers l'emploi. Cette approche doit aussi permettre de regrouper certaines jeunes femmes en fonction de ces éléments.

*L'analyse conduite dans cette partie tente de délimiter l'impact des caractéristiques mesurables sur le basculement vers un parcours spécifique. La réponse apportée par l'analyse des correspondances multiples s'articule autour de deux axes (ou dimensions) explicatifs, l'axe « **parcours scolaire-insertion** » et l'axe « **vie familiale-inactivité** ». Certaines modalités des variables prises en compte dans l'analyse ont une influence significative sur le positionnement autour des axes explicatifs. Ces modalités sont principalement celles liées à la relation avec l'emploi (CDI ou non, période d'inactivité prolongée ou non...), la situation familiale (enfant, situation maritale, autonomie...), l'habitat (urbain ou rural), avoir connu des problèmes d'ordre psychologique ou encore les variables liées à la formation (reprise d'études, être diplômé ou pas). La projection des individus autour des mêmes axes explicatifs montre que toutes ces caractéristiques sont spécifiques à certains groupes de jeunes femmes. Trois groupes (ou sous-catégories) de jeunes femmes se dégagent : deux groupes en difficulté du point de vue de l'insertion professionnelle, le groupe « **de l'exclusion professionnelle à l'exclusion sociale** » et le groupe « **stabilisation familiale et précarité professionnelle** » et un groupe constitué de jeunes femmes dont les parcours se sont stabilisés après 5 ans, le groupe « **de la stabilisation professionnelle à la stabilisation familiale** ».*

Discussion

Sans surprise, les jeunes femmes issues des trajectoires types « chômage persistant » et « inactivité » du premier volet de l'enquête constitue une sous-population hétérogène. Nos données permettent de tirer quelques enseignements par rapport à l'équilibre entre déterminants endogènes et exogènes dans le basculement vers une trajectoire d'insertion difficile. Des éléments de la personnalité ont un impact déterminant pour certaines jeunes femmes, pour d'autres, un ou plusieurs événement(s) dramatique(s) a (ont) été à l'origine du basculement et enfin, pour d'autres encore c'est dans un contexte global stabilisant ou non qu'il faut chercher les déterminants potentiels. Il est évident que la capture de ces éléments n'est pas aisée, mais il n'en demeure pas moins que leur impact est significatif voir quasi exclusif pour certaines jeunes femmes. Ce constat conduit à une question simple : quelle réponse doivent avoir les acteurs du service public face à ces caractéristiques individuelles? La réponse est évidemment complexe et nécessairement parcellaire. L'hétérogénéité de la population est telle que prendre des dispositions spécifiques pour répondre, ne serait-ce qu'en partie, aux problèmes rencontrés par les jeunes femmes ne serait pas adapté à tous les cas. Par ailleurs, nos entretiens montrent que les institutions d'aides à l'insertion sont présentes sur le terrain et font un travail jugé efficace par la plupart des jeunes femmes interrogées. Les missions locales sont particulièrement mises en avant et de nombreuses jeunes femmes insistent sur l'importance de l'aide et du soutien qu'apportent les conseillés, y compris sur les aspects les plus individuels. Même si nos données montrent que l'ANPE n'apparaît pas avoir de réponses adaptées dans tous les cas, les missions locales ont une position de substitut efficace.

A quelques exceptions près, les jeunes femmes bénéficient d'un encadrement institutionnel important, non seulement par l'intermédiaire du service public de l'emploi, mais aussi de la part d'assistantes sociales (jugées efficaces lorsqu'elles sont sollicitées) ou encore d'associations d'aides à l'insertion. Néanmoins, même si rien ne montre que des dispositions prises par rapport aux institutions auraient un impact sur la situation des jeunes femmes, rien ne montre l'inverse. Une individualisation plus marquée des rapports avec les conseillés de l'ANPE peut représenter une évolution positive, mais nécessite du temps, et donc des conseillés en nombre. Dans ce cadre, les missions locales pourraient adopter une posture plus destinée à l'encadrement social et/ou psychologique des jeunes. Un autre aspect transparaît dans les entretiens, c'est la problématique du

nombre d'interlocuteurs institutionnels auxquels les individus doivent faire face. La complexité, ne serait-ce qu'administrative, conduit certaines jeunes femmes à censurer d'elles-mêmes certaines institutions (ANPE et Assedic notamment) pour se contenter de l'institution la plus proche qui est souvent la mission locale.

Au delà de dispositions spécifiques destinées à un public particulier, tout indique que le plus efficace dans l'optimisation du fonctionnement de la triade individu/institution/marché du travail serait des **réformes structurelles en vue d'individualiser les rapports et simplifier l'interface administrative.**

Certains éléments liés à une spécificité territoriale ressortent des entretiens³. En effet, dans de nombreux cas, les jeunes femmes ont connu des périodes de travail en intérim ou en CDD (qu'elles connaissent encore pour certaines). Ces contrats sont particulièrement usités dans le secteur logistique, secteur très important dans de nombreux bassins d'emploi de la région Centre. La flexibilité dans ce secteur est telle que certaines entreprises intègrent dans leur locaux une agence d'intérim exclusivement destinée à la gestion du personnel intérimaire local. Ces emplois non-qualifiés et potentiellement féminisés représentent pour certaines des jeunes femmes interrogées la seule possibilité d'emploi sur le bassin local. A défaut d'une qualification suffisante dans le secteur tertiaire, de nombreuses jeunes femmes se tournent vers la manutention, ce qui est évidemment source d'insatisfaction tant au niveau de la correspondance entre l'emploi et la formation qu'au niveau des perspectives d'emploi stable et d'évolution.

La problématique que nous venons d'évoquer rejoint en partie celle que nous avons régulièrement soulignée dans ce rapport : l'orientation massive des jeunes femmes vers des formations tertiaires. Ces formations sont peu reconnues sur le marché du travail au niveau 5 comme au niveau 4. Dans beaucoup de cas, l'orientation vers un CAP ou un BEP secrétariat, comptabilité ou gestion (...) s'est réalisée « par défaut » et parfois sans réelle volonté de la part de la jeune femme de faire appel à une aide pour l'orientation⁴. L'orientation initiale vers des spécialités où la concurrence des diplômés du supérieur est forte peut avoir plusieurs origines :

- des lacunes dans l'information sur le taux d'insertion des titulaires d'un BEP ou d'un baccalauréat professionnel dans ce secteur (être informé dissuaderait sans doute certaines jeunes femmes qui ne veulent pas poursuivre des études et les conduirait à choisir une autre voie).
- un impact significatif de la tradition de féminisation des filières tertiaires et la masculinité des formations pour les métiers de l'industrie, du bâtiment (...).

Dans ces deux cas de figure, c'est un défaut d'information qui semble impacter l'orientation de certaines jeunes femmes.

Perspectives

Ce volet de l'enquête montre qu'il est nécessaire de prendre en compte des aspects qui, de prime abord, n'apparaissent pas primordiaux dans la compréhension d'un parcours d'insertion sur le long terme. Sans remettre en question les résultats du premier volet « questionnaire » de l'enquête, les entretiens nous ont permis d'aborder les aspects affectifs et d'aborder l'influence du contexte de vie. La méthodologie de l'entretien est complète puisqu'elle permet de capturer aussi bien des données objectives (contexte socio-économique, éléments précis du parcours d'insertion

3 Pour des raisons de simplicité de présentation des résultats ces éléments n'ont pas été évoqués directement dans nos analyses.

4 Dans d'autres cas l'orientation vers ces formations a été choisie. D'en d'autres cas encore les jeunes femmes ont fait appel à un conseiller d'orientation.

professionnelle...) que des données relatives au contexte de vie. Mais il est évident que cette approche est très coûteuse et logistiquement lourde.

Une possibilité d'amélioration du dispositif d'enquête pourrait consister à construire un questionnaire qui laisse **une place significative aux éléments du parcours de vie et au ressenti des individus**. A cette amélioration pourrait s'adjoindre **un volet entretien concomitant ou temporellement très proche**. L'échantillonnage, et donc la représentativité de l'échantillon sélectionné au regard de la population ciblée, représente un élément qu'il est fondamental de prendre en compte lorsqu'on veut utiliser la méthodologie de l'entretien. Optimiser l'échantillonnage nécessite de procéder à une **sélection rapide des individus** sur des critères qui répondent à un cahier des charges précis. Concrètement, une présélection pourrait se dérouler lors de la passation du questionnaire en se basant sur des critères objectifs et relativement peu précis (origine géographique, origine sociale, diplôme ...). Ces critères peuvent par la suite être optimisés en préservant au mieux la distribution des différentes variables jugées pertinentes par rapport à l'objectif de l'enquête.

Bibliographie

BENARROSH (Y.), « Les trappes à inactivité : chômage volontaire ou chômage de résistance ? », *Travail et emploi*, n°95, juillet.

BLOCH (F.), BUISSON (M.) ET MERMET (J.C.), 1991, « Filiations, obligations familiales, continuité et discontinuité conjugales », in BRAWIN-LEGROS (B.) ET KELLERHALS (J.), *Relations intergénérationnelles : parenté, transmission, mémoire*, Université de Genève – Département de sociologie et Université de Liège.

CHALLIER (M.), 1987, « Inactivité et chômage caché », *Economies et Sociétés*, n°21.

FOUQUET (A.) ET RACK (C.), 1999, « Les femmes et les politiques de l'emploi », *Revue Travail, Genre et Sociétés*, n°2, novembre.

MACAIRE (S.) ET TIMOTEO (J.), 2005, « Quatre ans après leur sortie de formation professionnelle, quelle est la situation des jeunes en région Centre ? », décembre, <http://www.univ-orleans.fr/leo/teos> .

MILEWSKI (F.) ET ALII., 2005, *Les inégalités entre les hommes et les femmes : les facteurs de précarité*, La Documentation française.

ZAJDELA (H.), 2001, « Faut-il avoir peur des trappes à chômage ? », *Revue du M.A.U.S.S.*, n°18, 2^{ème} semestre.